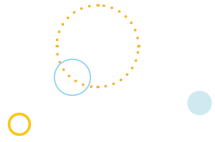


le bulletin



LE JOURNAL DES PARENTS ET AMIS DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

3^e TRIMESTRE 2012 • N° 229



HANDICAP

- Journée du handicap mental
29 septembre 2012 p. 7



ACTION ASSOCIATIVE

- Forum du bénévolat p. 11



DOSSIER

- Assemblée générale 2012
.... p. 17



GRANDIR • P.26

ENFANCE ET PSYCHOMOTRICITÉ



www.adapeidurhone.fr

Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie
de 700 lieux d'accueil pour personnes
en situation de handicap.

Sodexo s'engage...

...Aider

Former et encadrer les personnes handicapées pour leur permettre d'acquérir un savoir-faire professionnel et faciliter leur insertion.

...Partager

Les associer à nos projets et à nos équipes pour favoriser leur reconnaissance.

...Permettre

Casser le rythme du quotidien, rompre la monotonie, donner les moyens de vivre autre chose.

Direction Régionale Rhône-Alpes Auvergne

122, Boulevard Emile Zola - BP95

69923 OULLINS

Tél. : 04 72 39 75 40

sodexo

Solutions de Qualité de Vie au Quotidien

Sommaire

Le Bulletin n° 229/3^e trimestre 2012

DOSSIER

p. 17 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012



ACTUALITÉS

- p. 06 Fonds d'innovation
Assemblée générale de l'Aghib
- p. 07 Journée du handicap mental 2012

ACTION ASSOCIATIVE

- p. 08 CONGRÈS UNAPEI
La citoyenneté des personnes
handicapées mentales
- p. 10 JOURNÉE DE L'ACTION
ASSOCIATIVE
Forum du bénévolat
- p. 13 HANDI'SOUIRE
Sensibilisation à la santé orale !
- p. 25 SPORTIVEMENT VÔTRE
Nouvelle saison,
nouveau programme
pour le CDSA

CENTRE DE DOCUMENTATION

p. 12

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- p. 14 INNOVATON
Le sens d'un journal interne
dans l'institution
- p. 26 GRANDIR
Apprendre à mieux
se connaître
- p. 30 DU CÔTÉ DES ESAT
Les Esat à l'épreuve
du marché !
- p. 32 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS
L'écriture succède
au théâtre !
- p. 33 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS
Hommage de l'IME
Le Centre de Parilly dingue
de musique
- p. 34 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS
Inauguration terrains
multisports IME Le Bouquet
- p. 35 REGARDS DE PROFESSIONNELS
Éric Marcel

REPÈRES FINANCIERS

p. 37

CARNET FAMILIAL

p. 38

ADRESSES UTILES

p. 38

le bulletin

Journal trimestriel n°229
des Parents et Amis de Personnes
Handicapées Mentales.
3^e trimestre 2012

Adapei du Rhône :
Association Départementale des Parents
et Amis de Personnes Handicapées
Mentales (déclarée loi 1901, affiliée
à l'Unapei, reconnue d'utilité publique.
Décret du 30 août 1963)

Composition du comité de rédaction :
Nicolas BORDET, Régis CAYOL,
Marie-Pierre CHAVANNE, Henri P. CLERC,
Marie-Laurence MADIGNIER, Prosper TEBOUL,
Elisabeth RIVARD

Corrections :
Jacques DENOIT, Jacques MÉRIAUX

Siège social :
75, Cours Albert Thomas
CS 33 951 – 69447 LYON CEDEX 03
Tél. : 04 72 76 08 88

www.adapeidurhone.fr
Directeur de la publication :
Marie-Laurence MADIGNIER

**Réalisation
et conception graphique :** unitémobile

Tirage : 2 300 exemplaires

Dépôt légal à la parution
N°CPPAP : 0107G82689



VILLEFRANCHE 69-VITROLLES 13-CHAURAY 79

400 Rue Léon Jacquemaire
BP 70147 - 69655 VILLEFRANCHE Cedex
Tél. 04 74 62 17 19 – Fax 04 74 62 22 41

TRANSPORT INTERNATIONAL

Opérateur économique agréé n° 000580

- Tunisie
- Turquie
- Grèce
- Roumanie
- Maroc
- Algérie
- Bulgarie

Site : www.lci-transport.com



Charbonnel

Plafonds suspendus - Cloisons amovibles - Staff
Planchers Techniques - Acoustique Industrielle
12, chemin du Jubin - 69570 Dardilly - Tél. 04 72 17 06 06 - Fax 04 78 43 21 10
info@charbonnel.fr



Transports d'enfants
& d'adultes handicapés
Handicap mental,
moteur ou sensoriel

© 04 37 72 30 30
fax 04 37 72 30 39

130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne

SERRURERIE - FERRONNERIE

Bernard BOTTAZZI

Correspondance
6, allée des Cèdres
69630 Chaponost
Tél. 04 72 32 20 61
Fax : 04 72 16 02 04

Siège social
29, rue de la Sarra
69600 Oullins
Tél. 04 78 66 93 70



L'offre de gestion

Compta - Finance - Paie - EtaFi
Site Web : www.axelgestion.com



un suivi d'avance

13, avenue Victor Hugo - 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE
Tél. 08 20 00 04 65 - Télécopie 04 72 18 94 65



H.T.V.S.
ARCHITECTURE

Agence d'architecture

2 rue de la gare 69009 Lyon - T:04-72-53-67-20 - F:04-78-43-48-80 - www.htvs.fr

• Édito

Le Bulletin n° 229/3^e trimestre 2012

Innovons et inventons l'avenir ensemble



Voilà un an, nous vous proposons un projet pluriannuel d'orientation pour notre association. L'Assemblée générale a permis de faire un point d'étape, devant une assemblée de parents, de professionnels, de partenaires et amis de l'Adapei du Rhône. Un dossier spécial de ce numéro du bulletin y est consacré.

Travailler ensemble, cela a été le fil rouge de l'année et des initiatives ont été menées pour cela dans différents domaines, par exemple :

- dans la participation conjointe de parents et professionnels dans de nombreuses commissions concernant la prise en charge de nos enfants,
- dans la communication en développant un plan d'action commun pour améliorer ensemble l'accueil, la transmission de l'information et la connaissance du handicap, données à l'extérieur,
- dans le champ médical des établissements avec la mise en place d'une commission médicale associative, composée principalement de professionnels de la santé, complémentaire des démarches de soin portées par les parents.

Les parents présents à l'Assemblée générale ont pu insister particulièrement sur les importantes questions liées à l'avancée en âge de nos proches handicapés mentaux, aux évolutions que cela nécessite dans leur accompagnement ou leur prise en charge dans des structures à inventer, aux

nouveaux besoins de santé, questions que nous portons fortement auprès de nos financeurs... mais aussi aux besoins de scolarisation pour les plus jeunes.

Nous avons également projeté pour les mois à venir notre volonté de reconnaître, d'encourager et de rénover notre bénévolat, ainsi que la façon de permettre aux personnes handicapées elles-mêmes d'exercer leur citoyenneté dans notre environnement.

Il nous faut changer le regard...

- le nôtre dans la qualité de l'accueil que nous accordons à nos proches en situation de handicap mental, mais aussi aux familles et aux bonnes volontés qui souhaitent nous rejoindre,
- celui de notre société en inventant de nouveaux chemins.

Savoir innover, regarder où nous en sommes et conduire les changements nécessaires...

« Demain ne sera pas comme hier, il sera nouveau et dépendra de nous, il est moins à découvrir qu'à inventer. » Gaston Berger

Alors, innovons et inventons cet avenir pour nos enfants et pour nos proches !

Marie-Laurence Madignier
Présidente de l'Adapei du Rhône

Pour vos déplacements et voyages...

Agence Décines
124 av Jean Jaurès
69150 Décines
04 78 49 08 00

Agence Genas
36 rue République
69740 Genas
04 72 79 39 20

www.berthelet.fr
individuels@berthelet.fr

RETROUVEZ NOS AGENCES:
AMBERIEU EN BUGEY ■ PONT DE CHERUY ■ LAGNIEU

BESSON OPTICIENS

76, rue Jean Moulin - 69300 CALUIRE ET CUIRE
Tél. 04 78 23 49 09 - Fax 04 78 08 56 49

5-7, rue de la république - 69250 NEUVILLE-SUR-SAONE
Tél. 04 72 08 89 49 - Fax 04 72 08 94 88

2^e paire solaire offerte même en verres progressifs

TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - ROUTES
VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS - CARRIÈRES
UNITÉS MOBILES DE FABRICATION DE GRANULATS
TRANSPORTS - LOCATION D'ENGINS

13, route de Lyon - B.P. 164 - 69802 Saint-Priest Cedex
Tél. 04 78 20 80 32 - Fax 04 78 21 91 11

Le Fonds d'innovation

UNE OPPORTUNITÉ POUR RÉALISER SON PROJET !

• Qu'est ce que le Fonds d'innovation ?

L'Adapei du Rhône a créé en 2003 un *Fonds d'innovation* pour soutenir les actions envisagées par les professionnels et les adhérents de l'Association, au profit des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Notre association propose une dotation exceptionnelle, annuelle, pour des opérations ponctuelles à durée déterminée.

• Quel est son objectif ?

Favoriser la réflexion, la recherche et l'innovation et permettre le développement et la prise d'initiatives, dans les domaines qui concernent la qualité de vie des personnes handicapées mentales et de leurs familles.

• Comment et quand constituer son dossier ?

Les dates de dépôt des dossiers sont du 1^{er} mars au 30 novembre de l'année en cours, auprès du secrétariat de l'action associative par courrier ou email : cdeal@adapeidurhone.fr

• Qui peut déposer un dossier ?

Que vous soyez un établissement, une personne ou une équipe (professionnelle ou bénévole), vous pouvez postuler !

• Quels sont les champs d'intervention ?

De nombreux projets ont déjà vu le jour grâce au Fonds d'innovation, mais le « champ des possibles » est vaste !

> Spectacle *Rumeurs* à l'IME Le Bouquet : intervention d'un chorégraphe et une troupe de danse professionnelle pour créer la chorégraphie *Rumeurs* avec des adolescents de l'IMPRO.



- > Équipement mobilier ludique de la halte-garderie « La Passerelle du sourire » à Meyzieu.
- > Création d'un recueil de poèmes, illustrés, par le Foyer l'Étape.
- **En cours de réalisation :**
- > Un guide d'aide à l'expression personnelle destiné aux personnes handicapées mentales, avec pictogrammes pour favoriser la lisibilité pour le plus grand nombre et les aider à exprimer leur besoins et envies au quotidien !

ÉTONNEZ NOUS, SURPRENEZ NOUS !



RETENEZ CES DATES !

de 20 à 21h30 à la MJC Monplaisir, Lyon 8^e > **OUVERT À TOUS !**

Paroles de Familles vous propose de nouveaux sujets d'échanges pour l'année 2012 / 2013 autour du thème :

La présence d'un enfant handicapé au sein de la famille

→ **Jeu 27 septembre 2012**

Quelles conséquences sur l'organisation familiale ?

→ **Jeu 25 octobre 2012**

L'orientation dans un établissement spécialisé, les réorientations...

→ **Jeu 6 décembre 2012**

Enfant unique ou au sein d'une fratrie...

LES AUTRES DATES SONT CONSULTABLES SUR L'AGENDA DU SITE :

www.adapeidurhone.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGIHB

L'Assemblée générale de l'Agihb s'est tenue le 2 juin au Foyer de vie la Platière à Thizy. Un des objectifs de l'association, créer du lien entre les familles du secteur de Thizy-Amp-lepuis, se manifeste par des actions réalisées par les bénévoles de l'Agihb en collaboration avec les établissements de l'Adapei du Rhône. Il s'agit entre autres de la rencontre avec les professionnels et les résidents du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) de Monsols, le déménagement des résidents du FAM La Gaïeté et leur installation dans les nouveaux bâtiments, l'appui aux projets des établissements (peinture au Foyer La Platière, sport aux Foyers La Gaïeté et Jodard...) et la participation aux fêtes organisées par les établissements.



Une convention d'affiliation renforce ce partenariat entre Agihb et Adapei du Rhône et les liens qui les unissent. Elle définit les conditions de l'affiliation, précise les actions qui peuvent être menées dans le cadre de cette collaboration au service des personnes handicapées et de leurs familles.

Michel Verdier, Président et Hélène Buffard, Secrétaire de l'Agihb ont tenu à remercier tous les participants à la vie de l'association (à savoir les communes, associations donatrices et tous les bénévoles de l'Agihb).

ALLÔ TCL

Pour venir en aide à toute personne qui s'est égarée ou perdue et ne pas la laisser seule, les TCL ont mis en place une nouvelle plateforme téléphonique ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Allô TCL 04 26 10 12 12
(Tarif au prix d'un appel local)

Tous les agents de cette plate-forme ont reçu la sensibilisation assurée par la Commission d'Accessibilité de l'Adapei du Rhône pour expliquer les problèmes rencontrés par les personnes handicapées mentales.

JOURNÉE DU HANDICAP MENTAL 2012

**Samedi 29 Septembre 2012
Lyon 2^e, place de la République,
entre 14h et 18h.**



Opération d'information et de sensibilisation auprès du grand public.

AU PROGRAMME

Présentation des associations du département du Rhône accueillant des personnes handicapées mentales, leur rôle, leur mission, leur engagement...

Sésame Autisme, Éducation et Joie, Le Bocage, PEEP 69, L'Œuvre Saint-Léonard, l'OVE, L'Arche de Lyon, l'AMPH, l'Alged, l'ADSEA, et bien entendu l'Adapei du Rhône.

3 STANDS VOUS ACCUEILLERONT

- Information sur le handicap mental
- Les métiers du médico-social, en présence des centres de formation.
- Exposition sur le thème de la rencontre.

DES ANIMATIONS, TOUJOURS SURPRENANTES...

Une école de cirque, danses et musiques africaines, un stand maquillage, un stand barbe à papa... et une fresque à réaliser en direct !

16h30 : Remise du Livre Blanc des associations aux personnalités politiques du Rhône

17h : Lâcher de ballons

Venez nous rejoindre, samedi 29 septembre 2012, de 14h à 18h, place de la République à Lyon Presqu'île !

Journée organisée par l'Adapei du Rhône et les associations du Collectif Handicap 69, engagées dans l'accueil des personnes handicapées mentales.

LE SAVIEZ-VOUS ?



→ OPÉRATEUR TÉLÉPHONE

L'opérateur de téléphone doit prendre les mesures nécessaires pour fournir aux utilisateurs handicapés, à un tarif abordable, des produits et des services adaptés leur permettant de bénéficier d'un accès à tout ou partie des services de communications électroniques équivalent à celui dont bénéficie la majorité des utilisateurs. Il doit aussi mettre en place une signalétique indiquant les terminaux et services les mieux adaptés à chaque catégorie de handicap, évalués sur la base de critères objectifs et transparents. *Décret 2012-488 du 13.04.12*

→ AIDE JURIDIQUE

La contribution pour l'aide juridique (35 €) exigible lors de l'introduction d'une instance n'est pas due par les personnes bénéficiaires de l'aide juridictionnelle (au 01/04/12 personne dont les ressources sont inférieures à 929 €).
Code Général des impôts article 1365bis

→ POLITIQUE

Mme Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées, traite, par délégation de la ministre, les questions relatives aux personnes handicapées.

À ce titre elle met en œuvre la politique d'intégration dans la vie sociale et citoyenne, d'aide à l'autonomie, d'accompagnement et de prise en charge à domicile et en établissement des personnes handicapées. Elle suit la politique d'accessibilité au bénéfice des personnes handicapées. Elle est associée à la préparation des travaux du comité interministériel du handicap et suit l'exécution des décisions en la matière. *Décret 2012-802 du 9 juin 2012 art. 2*

→ SMIC

Smic horaire : +2 % au 1^{er} juillet 2012
9,40 € de l'heure au lieu de 9,22 €
1 425,67 € par mois pour 151,67 €

→ ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

L'allocation de rentrée scolaire est réévaluée pour la rentrée de septembre 2012 (montant net après retenue de la CRDS).

- Pour un enfant de 6 à 10 ans : 356,20 € au lieu de 284,97 €
- Pour un enfant de 11 à 14 ans : 375,85 € au lieu de 300,06 €
- Pour un enfant de 15 à 18 ans : 388,87 € au lieu de 311,11 €

Les conditions de ressources sont aussi modifiées : les revenus 2010 doivent être inférieurs à 23 200 € pour 1 enfant, à 28 554 € pour 2 enfants, à 33 908 € pour 3 enfants, à 39 262 € pour 4 enfants, à 44 416 € pour 5 enfants.

→ PUBLICATION DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE

Depuis le 1^{er} juin, le montant du complément de libre choix du mode de garde, dans le cadre des Prestations d'Accueil du Jeune Enfant (Paje) est revalorisé de 30 % pour les familles titulaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

→ NOUS AVONS NOTÉ :

La CNSA a collecté lors de la journée de Solidarité 2011 2,33 milliards d'euros ; cette somme a été redistribuée au bénéfice des personnes âgées et des personnes handicapées. 933 millions d'euros ont été distribués au bénéfice des personnes handicapées : 606 millions (PCH et MDPH), 280 millions (Établissements et Services médicaux sociaux et 47 millions (Plan d'aide à l'investissement).

► CONGRÈS UNAPEI - 1^{er} ET 2 JUIN 2012 À SAINT-BRIEUC

LA CITOYENNETÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

Notre Union Nationale a réuni cette année son Assemblée Générale (AG) et son Congrès consacré à la « Citoyenneté des personnes handicapées mentales ». L'Adapei du Rhône était représentée à cette AG. Comme l'année dernière à Besançon, la Présidente, Christel Prado a su trouver mots et sujets pour remotiver les Membres des différentes Associations du Mouvement.

Christel Prado et Benoît Tesse ont présenté le rapport d'activités 2011, axé sur les différentes constructions :

Du Mouvement, c'est-à-dire l'action au service des Associations.

Avec les Pouvoirs Publics dans le cadre des concertations avec les différentes instances.

Avec les partenaires associatifs (nationaux, régionaux, inter-associatifs, nous aussi).

Pour les personnes handicapées mentales et leurs familles, c'est-à-dire une action pour l'effectivité de l'accessibilité universelle.

Ce rapport a été adopté par plus de 99 % des votants.

Christel Prado présentait ensuite le Projet d'Orientations 2012-2013

« L'Union, c'est plus que la solidarité inter associative. L'Union, c'est le fruit des engagements des uns et des autres, choisis et durables, pour peu que la place de chacun y soit reconnue. L'Union, c'est la garantie de la préservation des spécificités territoriales, c'est le cousu main, un métier d'art associatif qui réinterroge en permanence l'adhésion au projet commun. L'Union, c'est plus que la solidarité, parce qu'il n'y a pas de plus forts ou de plus faibles, il n'y a que l'addition des forces de parents et d'amis engagés, qui se mobilisent pour défendre le droit des personnes handicapées mentales à une pleine citoyenneté et le droit de leur famille à une vie choisie,

et qui créent et gèrent les services adaptés dont la première valeur est la promotion de leurs capacités. »

- S'unir pour assurer la cohésion du Mouvement.
- Faire alliance pour mieux représenter les personnes handicapées mentales.
- Unir nos forces pour une réelle analyse et réponses aux besoins des Personnes Handicapées Mentales.
- Se battre pour l'effectivité des droits
- S'approprier la loi Hôpital, patients, santé, territoires (HPST) pour investir la santé dans toutes ses dimensions.

Ce rapport d'orientation a été adopté par 99,9 % des votants et Christel Prado a été ovationnée par tous les présents.

Le lendemain était réservé au Congrès sur le thème *La citoyenneté des Personnes Handicapées Mentales* ; plus de 1300 personnes étaient présentes dont 150 personnes handicapées mentales. Plusieurs ateliers étaient organisés :

- Comment la personne handicapée mentale vit-elle sa citoyenneté ?
- Peut-on être un citoyen à part entière tout en bénéficiant d'une mesure de protection juridique ?
- En quoi l'éducation de l'enfant influence-t-elle sur sa citoyenneté ?
- Comment concilier prise de risque, confiance et protection pour cheminer vers l'autonomie ?
- La vie en institution, frein ou facilitateur de la citoyenneté ?



Pendant ces deux journées tournées vers la citoyenneté des personnes handicapées mentales, il est revenu les leitmotifs suivants :

Droit de vote rendu aux personnes handicapées mentales leur permettant de participer à la nouvelle élection du Président de la République, aux nouvelles élections législatives et aux futures élections locales.

La représentation des autres travailleurs au CVS, avec la préparation et le retour d'information auprès de leurs collègues d'atelier, comme le font les salariés délégués du personnel.

La prise de responsabilité dans le travail, dans les activités ou le bénévolat, qui donne la fierté de l'utilité vis à vis de plus faibles, notamment.

Patrick Gohet, ancien Directeur de l'Unapei, actuel Président du Conseil National Consultatif (CNCPh) a conclu ces tables rondes : « La société en crise peut être tentée de privilégier les aspects globaux au risque de marginaliser les personnes fragiles - Parler citoyenneté est une antidote à ce risque. »

► Bruno LE MAIRE
Secrétaire général



Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée chargée des personnes handicapées, entourée d'adhérents

► CONGRÈS UNAPEI - 1^{er} ET 2 JUIN 2012 À SAINT-BRIEUC

INTERVENTION DE CHRISTEL PRADO, PRÉSIDENTE UNAPEI,
À l'attention de Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée, chargée des personnes handicapées [extrait]

Je vous souhaite la bienvenue au nom des 60 000 familles adhérentes de notre Union et au nom de leurs représentants qui vous accueillent aujourd'hui à Saint-Brieuc. Depuis longtemps promoteurs des réponses apportées aux personnes handicapées, nos associations ont été, et veulent rester, des partenaires des pouvoirs publics dans la gestion et l'élaboration des politiques publiques en direction des personnes handicapées. Toutefois la création des Agences régionales de santé (ARS) et la mise en place des appels à projet tendent à modifier en profondeur notre rôle et notre relation au risque de nous reléguer au rang des prestataires de la puissance publique.

INTERVENTION DE MARIE-ARLETTE CARLOTTI, MINISTRE DÉLÉGUÉE, CHARGÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES
[extrait]

Vous avez choisi de mettre à l'ordre du jour la citoyenneté des personnes handicapées mentales.

Vous vous êtes battus pour que les personnes handicapées mentales puissent voter, puissent être des citoyens comme les autres, reconnus comme membres à part entière de la société à égalité de droits et de devoirs. Je veux vous féliciter pour votre détermination qui a porté ses fruits. Certes, il reste encore bien des combats à mener pour l'inclusion des personnes en situation de handicap mais celui-ci vous l'avez gagné et vous pouvez en être fiers et dans ce combat, moi je vais y apporter toute ma part.

Je suis déterminée à faire entendre au sein du gouvernement la voix des personnes handicapées, la voix des personnes

Nous souhaitons avec vous renforcer la place de nos associations dans le dialogue civil...

Alors comme grandir ensemble, vivre ensemble, vieillir ensemble apparaît trop compliqué, on invente un système d'allocations. Mais si cette somme d'argent permet de vivre, elle ne permet pas d'être citoyen, de participer. Nous sommes progressistes et j'ai le devoir de vous dire que nous ne sommes pas en demande d'allocations qui viendraient se substituer à une vraie vie.

En France, le handicap prend sa retraite à 60 ans. Handicapés toute leur vie, les personnes deviennent âgées et perdent toutes les spécificités, notamment d'accompagnement liées à leur handicap. Plus de 30 000 personnes handicapées mentales identifiées dans notre réseau sont en attente d'une réponse adaptée à leur vieillissement. Elles ont envie de vivre une retraite qui prend en compte leurs aspirations, le respect de leur environnement amical et professionnel...



Nous savons que notre pays traverse une crise importante et en dépit de ce contexte, nous avons apprécié que François Hollande ait déclaré que « le secteur médico-social ne doit pas être une variable d'ajustement budgétaire »

Vous avez devant vous des citoyens responsables et militants qui portent haut la devise de notre République. Nous sommes unis et debouts. Nous sommes mobilisés. Osez maintenant avec nous !

handicapées mentales. Bien sûr, je suis consciente que de nombreux défis nous attendent et que vous serez très très attentifs à mon action et à celle du gouvernement parce que vous attendez des actes.

Nous devons donc agir. Agir pour que tous les enfants handicapés soient scolarisés à l'école ordinaire ou en établissement spécialisé et que les équipes éducatives soient formées au handicap mental. Il faudra pour cela développer la formation des enseignants avec un module de formation au handicap et en particulier au handicap mental...

Parce que l'inclusion des personnes en situation de handicap passe aussi et surtout par l'emploi, nous favoriserons l'accès aux dispositifs de formation professionnelle des jeunes et des adolescents handicapés mentaux. Les employeurs devront proposer de manière effective des emplois et adapter leur fonctionnement et leur organisation à l'accueil de ces salariés. Nous inciterons donc et nous

aiderons les entreprises et les services publics à remplir leurs obligations.

Nous ferons également en sorte que toutes les personnes handicapées mentales puissent accéder à ce droit fondamental qu'est la santé pour éviter toute rupture dans leur prise en charge.

Il nous faut aussi travailler à un renforcement de la coordination entre les structures médico-sociales qui suivent les personnes handicapées et les autres structures de soins.

Et nous agissons pour que les personnes handicapées mentales puissent accéder aux loisirs, à la culture, au sport afin de développer leur autonomie et leur vie sociale.

Je relève le défi que vous m'avez donné à la fin, oui on s'engage et on s'engage ensemble...

Merci à tous

► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 11 JUIN 2012

RENCONTRONS-NOUS !

Renée Mériaux, Vice présidente à l'action associative

La rencontre fonde la naissance d'une Association qu'il s'agisse de sport, de culture, ou d'un thème fédérateur tel le handicap mental qui nous unit, au travers de notre Association, depuis près de 64 ans maintenant. La rencontre demeure l'un des atouts majeurs de notre Action Associative d'aujourd'hui...

EN TOUT PREMIER LIEU LA RENCONTRE AVEC VOUS LES FAMILLES

Octobre 1948, des familles se rencontrent et s'unissent pour relever le défi d'éduquer leur enfant et faire ainsi face à la terrible et implacable annonce que leur enfant est handicapé mental, et c'est un inlassable passage de témoin jusqu'à aujourd'hui où la force de nos adhérents et bénévoles est toujours d'accueillir, soutenir, informer au travers des nombreux groupes de paroles, commissions, et rencontres thématiques dont vous retrouverez le détail dans le rapport d'activités de l'Action Associative qui est à votre disposition.

LA RENCONTRE AVEC VOUS MESDAMES ET MESSIEURS LES PROFESSIONNELS

Indispensable, elle est souvent compliquée ; et pourtant pour que la personne handicapée puisse bénéficier à la fois des connaissances particulières que nous avons de nos enfants et de vos compétences, et de votre engagement car vous n'exercez pas ce métier auprès de nos enfants par hasard, il nous faut nous rencontrer régulièrement dans l'écoute de nos ressentis réciproques et dans le respect du rôle de chacun. Car en effet c'est ensemble, que nous pourrions trouver la solution la plus adaptée pour lui...

Dans les établissements, notre Association est particulièrement attentive à ce que le Conseil de la Vie Sociale puisse être ce lieu de rencontre privilégié où résidents, familles et professionnels peuvent ensemble réfléchir, échanger, et faire des propositions pour que le lieu de vie des personnes accueillies répondent au plus

près à leurs besoins et leurs envies.

Autre champ de rencontre, l'inclusion scolaire, où les acteurs que sont l'Education Nationale, les IME et les familles se doivent d'instaurer un réel partenariat pour permettre la meilleure intégration possible des enfants en situation de handicap mental dans l'école ; si cette avancée formidable d'accueillir tout enfant handicapé à l'école peut rendre les parents heureux de se voir pareils aux autres, ne nous leurrons pas, les enfants déficients intellectuels et/ou avec de grands troubles du comportement se doivent d'avoir un accompagnement spécifique, accompagné et adapté à l'école ou dans un établissement spécialisé, avec des passerelles qui doivent faciliter les passages entre ces deux modes d'accompagnement selon les apprentissages, selon les potentialités et les niveaux de difficultés rencontrées à des « instants T » par chaque enfant.

La rencontre avec vous mesdames et messieurs les politiques a permis de Vous sensibiliser pendant de nombreuses années au handicap et à ses difficultés jusqu'à votre vote de la loi d'orientation de 1975 organisant le secteur médico-social, puis en 2002-2005 de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ; soyez en, tous ici, remerciés.

Mais la route est encore longue pour que la personne en situation de handicap soit reconnue « citoyen à part entière »

En effet, Mesdames et Messieurs les Politiques, tant de choses restent à faire, mais je souhaite insister plus particulièrement :

- Sur le **champ de la santé** que ce soit en matière de prévention, ou pour réaliser des soins dentaires basiques, ou encore disposer d'un accompagnement adapté dans les hôpitaux...

- Et sur le **vieillessement** car malheureusement « le handicap ne prend pas sa retraite » et des solutions urgentes doivent maintenant être trouvées pour créer de nouvelles structures accueillantes pour

des personnes vieillissantes ; l'urgence devient cruciale, l'inquiétude des familles, elles-mêmes vieillissantes est croissante, criante, tous ici ce soir comprenez-nous, entendez-nous...

L'AVENIR DE NOTRE ACTION ASSOCIATIVE C'EST ENCORE ET TOUJOURS :

LA RENCONTRE

Pour faire face aux défis importants en matière de recrutement, de relève et de formation des bénévoles ; il est indispensable de développer des actions et l'une d'elles sera notre prochaine journée de l'Action Associative du 20 octobre prochain où nous tenterons de définir ensemble les formes d'engagements possibles, ponctuels ou réguliers, pour que tout un chacun, et particulièrement les jeunes parents, ait envie de nous rejoindre et puisse trouver leur place dans un bénévolat qu'il soit d'activité ou de responsabilité

La rencontre : Pour renforcer l'animation de proximité au plus près des besoins des familles et des acteurs locaux au travers des réseaux des Associations affiliés et partenaires, et réfléchir à une nouvelle organisation géographique cohérente avec l'organisation territoriale de nos établissements.

Je dis à chacun de vous : restez mobilisé, restez motivé, soyez toujours au top de votre mission, seule exigence de votre engagement personnel et, chacun ici, soyez-en remercié.

Pour que notre force et notre présence associatives soient vivantes, j'appel chacun de vous aux rendez-vous :

LE 29 SEPTEMBRE PROCHAIN à la journée du handicap mental, place de la république à Lyon où nous retrouverons les politiques.

LE 20 OCTOBRE à l'occasion de la journée de l'Action Associative.

REJOIGNEZ-NOUS !

► JOURNÉE DE L'ACTION ASSOCIATIVE - SAMEDI 20 OCTOBRE 2012 À L'ESAT JACQUES CHAVENT

FORUM DU BÉNÉVOLAT



VENEZ NOMBREUX POUR PARTICIPER À LA JOURNÉE DE L'ACTION ASSOCIATIVE

Et découvrir toutes les opportunités de bénévolat à l'Adapei du Rhône ou simplement en apprendre davantage sur notre Action Associative.

Cette journée de rencontre pour :
- mieux nous connaître ;
- vous inciter à devenir bénévole ;
- vous informer sur la multitude des actions bénévoles proposées !

RENDEZ-VOUS SAMEDI 20 OCTOBRE 2012 À PARTIR DE 9H30 À L'ESAT JACQUES CHAVENT LYON 7^e.

Chaque année, la Journée de l'Action Associative est l'occasion pour l'Adapei du Rhône de réunir, pour un temps de rencontres et d'échanges, tous ceux qui, à titre bénévole, donnent de leur temps et de leur énergie pour permettre à l'Association de remplir pleinement ses missions au service des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles. Cependant, même si de nombreux béné-

voles sont aujourd'hui investis, l'Association doit faire face à des défis importants en matière de recrutement, de relève et de formation des bénévoles et il est, par conséquent, indispensable d'encourager et valoriser toute initiative. Parce que donner de son temps et de ses

RECONNAÎTRE, PROMOUVOIR ET ENCOURAGER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

compétences sans contrepartie financière est loin d'être une évidence dans notre société actuelle, nous avons décidé d'accorder une importance toute particulière à cette Journée de l'Action Associative en organisant pour la première année un Forum du Bénévolat.

Ainsi, ce Forum du Bénévolat sera l'occasion de présenter la diversité des engagements (scolarisation, accessibilité, loisirs, appui administratif, logistique,

animation...) et les formes possibles : ponctuel, occasionnel ou régulier...

Ce Forum du Bénévolat est ouvert aux parents, amis, adhérents, bénévoles et administrateurs de l'Adapei du Rhône, ainsi qu'aux associations affiliées et partenaires. Il s'adresse aussi à l'ensemble des parents des personnes accueillies dans nos établissements qui bénéficieront ainsi d'une base concrète d'échanges et de réflexions sur la pratique associative et l'engagement bénévole, déterminants pour l'avenir de notre Association.

Reconnaître, promouvoir et encourager l'engagement bénévole comme une activité incontournable de l'Adapei du Rhône tout comme susciter l'engagement de nouveaux bénévoles seront les objectifs prioritaires de cette journée.

ADHÉRENTS, PARENTS, AMIS, BÉNÉVOLES, FUTURS BÉNÉVOLES... REJOIGNEZ-NOUS !

► Nicolas Bordet
Directeur de l'Action Associative

La sélection du centre de documentation de l'Adapei du Rhône

Le centre de documentation vous invite à nous rendre visite au sein de l'Espace Rencontres, afin de vous informer, vous documenter, emprunter des ouvrages... les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30, ainsi que sur rendez-vous.

POUR TOUTES INFORMATIONS, TÉL. : 04 72 76 08 88

N'hésitez pas à nous rendre visite !



GUIDE DE L'INTÉGRATION SCOLAIRE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT HANDICAPÉS Catherine Cousergue

Ce livre est destiné aux familles et aux professionnels. Il propose inventaire méthodique des dispositifs, concepts et réglementations régissant l'intégration scolaire des enfants et adolescents handicapés. L'ensemble de ce document constitue un outil de référence pour tous, à consulter au quotidien.



VIOLENCE ET VULNÉRABILITÉ Serge Dalla Piazza

L'exclusion constitue le principal risque pour les personnes en situation de faiblesse. Cet ouvrage invite à réfléchir aux mécanismes d'expression de la violence et à élaborer, grâce à l'information et à l'éducation, des stratégies de réactions non-violentes efficaces et utiles, selon la méthode : débusquer - analyser - comprendre - agir.

RAPPEL

Nous rappelons que le Centre de Documentation est ouvert à TOUS : Adhérents - Membres du personnel - Personnes extérieures. Venez emprunter ou consulter les documents en notre possession. C'est simple et gratuit ! N'hésitez plus ! Vous trouverez des thèmes variés et instructifs.



CONCOURS RÉGIONAL, PUIS NATIONAL

LANCEMENT DE LA 2^e ÉDITION DES VICTOIRES DE L'ACCESSIBILITÉ

L'objectif est de récompenser les initiatives les plus exemplaires en matière d'inclusion des personnes handicapées mentales dans notre société.

Les dossiers devront être déposés dans une des 4 catégories suivantes, avant le 15 octobre 2012 :

- Éducation
- Travail
- Santé
- Acteur de la cité

> Règlement du concours disponible auprès de Régine Morel à l'Urapei Rhône-Alpes : urapei.rhonalpes@free.fr

> Le jury régional sélectionnera 4 victoires régionales, une par catégorie.

> La Remise des Victoires régionales 2012, aura lieu le 2 décembre 2012 à la Salle Rameau en présence de personnalités.

> Pour en savoir plus : www.victoires.unapei.org

► HANDI'SOUIRE

SENSIBILISATION À LA SANTÉ ORALE



POURQUOI CETTE JOURNÉE ?

Les personnes en situation de handicap sont à haut risque de pathologies orales. Pour certaines, il est indispensable de les aider à assurer quotidiennement une hygiène orale satisfaisante, notamment par l'implication de l'entourage (famille, personnel soignant, personnel médico-éducatif...) et d'intégrer l'hygiène orale dans la toilette quotidienne.

Chaque année, l'IME l'Oiseau Blanc propose, en partenariat avec la Sohdev (Santé Orale, Handicap, Dépendance et Vulnérabilité), une journée de sensibilisation à la santé orale des enfants en situation de handicap. D'ordinaire animée par des professionnels extérieurs, cette année c'est l'infirmière de l'établissement, Cécile Aurelle, aidée par une éducatrice spécialisée, Stéphanie Jacquet qui sont en charge de l'animation. Pour cela, elles ont été formées au pré-

alable et elles-mêmes sensibilisées à la santé orale des enfants déficients intellectuels.

Durant cette journée, elles reçoivent trois groupes, les jeunes enfants, les préados et les éducateurs, où une approche spécifique pour chacun d'entre eux est privilégiée.

Les pré-ados : Un groupe constitué de 20 jeunes qui étaient très intéressés par cette session de sensibilisation. Ils avaient, en amont, préparé cette journée avec leurs enseignants, qui se sont associés au projet et leur avaient fait découvrir le sujet.

Pour commencer la séance, les animatrices proposent un éveil des sens. Jeu sur les couleurs pour la vue, musiques pour l'ouïe, elles font ensuite circuler des bandelettes parfumées à différentes senteurs : citron, menthe et eucalyptus. A leur grande surprise, même l'eucalyptus est reconnu par un des enfants, qui s'est écrié « ça sent le Vicks ! »

Après cela, elles enchainent avec la découverte de l'anatomie orale : la bouche, les dents, pourquoi et comment il faut se les laver. Pour cela, une mâchoire géante circule et chacun brosse les dents de cette mâchoire jusqu'à ce que les 3 minutes de

brossage préconisées se soient écoulées. Puis c'est au tour des enfants de partager leurs savoirs. Par groupes, ils avaient préparé des affiches et de petits exposés sur les caries ou encore comment les éviter. Ravis et très intéressés pendant toute la séance, chacun repart avec une brosse à dents et un sablier pour bien se laver les dents !

— Amandine
Stagiaire au service communication



► INNOVATION

LE SENS D'UN JOURNAL INTERNE DANS L'INSTITUTION

Les journaux internes des établissements sont des supports pédagogiques, éducatifs et informatifs utilisés de manières très différentes, selon le type d'établissement et la population accueillie.

Nous avons sélectionné 3 journaux, afin d'avoir un regard sur l'apport de cet outil auprès de différents publics :

- Le Petit Bulletin de L'Ombelle, du CAJ de l'Ombelle,
- Le petit journal de Saint-Lau de l'Impro de Saint-Laurent-d'Agny,
- Le journal de La Courbaisse de l'Esat du même nom,



LE PETIT BULLETIN DE L'OMBELLE, UN OUTIL D'EXPRESSION

L'Ombelle est un centre d'accueil de jour pour adultes autistes. Une vingtaine de personnes sont accueillies et bénéficient d'un accompagnement éducatif individualisé.

Tous les lundis après-midi, c'est un groupe de neuf personnes, toujours les mêmes et toutes verbales, qui se réunit autour de Marilyne, éducatrice, en vue de la réalisation de ce petit journal.

Les idées d'articles sur des sujets très variés viennent assez spontanément après 2 ans de pratique et de stimulations répétées. Marilyne travaille avec eux sur 3 idées d'articles en moyenne par après-midi.

Il peut s'agir - d'activités réalisées à l'intérieur de l'établissement : ateliers peinture, jardin, bois, cuisine, bien-être etc.

- ou bien de loisirs : cinéma, musique et chanteurs préférés, sorties faites avec l'Ombelle, loisirs du week-end ;

- ou d'info diverses : les fêtes à l'Ombelle, le changement d'heure au printemps et à l'automne, une recette de cuisine réalisée et appréciée de tous lors d'une collation etc.

- bientôt des reportages en allant interviewer des éducateurs ou d'autres personnes.

Cela permet à ces « jeunes journalistes » d'aller rechercher dans leur mémoire sur ces différents thèmes. Cela les aide aussi à organiser leur réflexion et à travailler la communication et l'expression, à

travailler à plusieurs, en petits groupes. Puis vient le temps de la rédaction sur papier, et ceux qui ne savent pas écrire participent en donnant des idées à ce stade aussi, verbalement ou par des supports photos. La mise en page est travaillée : titres, organisation des articles, choix des dessins et photos réalisées par les personnes accueillies à l'Ombelle ou bien photos venant d'ailleurs.

Le dernier stade se passe sur l'ordinateur, avec un clavier adapté où suivant les capacités de chacun, les articles sont saisis lettre à lettre, ou mot à mot ou l'article en entier.

Le Petit Bulletin de l'Ombelle paraît une fois tous les 2 mois : c'est une feuille recto-verso distribuée à tous. Il est lu en groupe, ce qui permet à chacun de garder en mémoire les événements relatés, et pour ceux qui sont verbaux de s'exprimer et d'en reparler. Il en est de même pour les familles puisqu'il est rapporté à la maison. Le Petit Bulletin de l'Ombelle contribue donc, en créant du lien entre les personnes accueillies, à la vie à l'intérieur de l'établissement.

LE PETIT JOURNAL DE SAINT-LAU, UN OUTIL PÉDAGOGIQUE

C'est le journal de l'Impro de Saint-Laurent-d'Agny.

Il est co-réalisé avec joie par les jeunes de l'établissement, l'enseignante Sophie et l'éducateur Jean-Nicolas. Il paraît chaque semaine et comporte au moins 2 pages.

Deux groupes de 4 personnes participent à l'élaboration des articles.

Le premier groupe se réunit le lundi après-midi avec l'institutrice pour définir des idées d'articles : Sophie dispose d'une trame sous forme de tableau avec des cases qu'elle remplit en fonction des sujets que les jeunes proposent. et c'est bien sûr leur parole qu'elle transcrit !

Le deuxième groupe continue l'élaboration des articles, faisant suite à ce qui a été fait dans l'autre groupe et qui leur est rapporté par un des participants. Mais prochainement, ce sont les 2 groupes qui pourraient élaborer les articles.

La longueur des articles est variable, mais il existe des rubriques régulières, tel le jardin ou bien... la recette de cuisine de la semaine, très prisée. D'autres sujets sont par exemple : les anniversaires, les nouveaux arrivants, l'atelier technique, la vie interne de l'établissement, la distribution des journaux locaux aux habitants de différentes communes etc... parfois des articles en lien avec l'actualité.

Puis un troisième groupe de 4 personnes intervient sous la responsabilité de l'éducateur Jean-Nicolas pour saisir les articles sur l'ordinateur avec un clavier classique, prévoir la mise en page, ajouter des photos... Le journal ainsi prêt est imprimé en noir et blanc sur place, ou parfois en couleurs à l'IME Les Primevères à Charly. En fin de semaine, il est relu ensemble et emporté le vendredi midi avec le cahier de liaison, à destination des Parents.



Une enquête réalisée auprès des Parents a montré leur grande satisfaction avec des retours très positifs. Le Petit Journal de Saint Lau est diffusé à tous dans l'établissement, est affiché aussi et envoyé à l'IME les Primevères.

LE PETIT JOURNAL DE LA COURBAISSE, UN OUTIL DE PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET D'EXPRESSION D'IDÉES

Tous les jeudis après-midi, Stéphane, Estelle, Angélique, Loïc, Thierry et Juan se retrouvent pour élaborer le journal interne de l'Esat La Courbaisse. Alors qu'ils démarrent le troisième numéro, un véritable brainstorming pour trouver les sujets qui seront abordés est impulsé par leur formateur, Adbelkader Guerbas. Chacun donne ses idées et participe, sans peur du jugement des autres, car, dans cet atelier aucune idée n'est mauvaise. Ainsi s'instaurent les débats entre ces six personnalités bien différentes où, comme le dit Angélique, les « prises de bec » ne sont pas rares ! À la rédaction, chacun a un peu « sa spécialité » en fonction de ses goûts alors quand il s'agit de cuisine, c'est Stéphane qui s'y colle, et pour les voyages, Loïc mène la barque ! Quant au formateur, il est le coordinateur du groupe sans pour autant être dirigeant. Il laisse le groupe avancer en fonction de leurs envies. C'est lui qui s'occupe de la mise en page du journal mais avant d'imprimer, tous effectuent une relecture commune de façon à ce que les articles soient lus et approuvés par l'ensemble des membres du groupe.

• Quels objectifs pour un tel atelier ?

Ne mettre aucune limite dans l'imagination : c'est le maître-mot d'Abdelkader. Créativité et spontanéité sont ses deux principaux axes de travail et pour cela, il les laisse libre de parler et échanger sur tous les sujets et prône la déconstruction, c'est-à-dire le fait de « sortir de la logique ». Pour lui, c'est la meilleure façon de créer du lien tout en façonnant une réflexion personnelle. Ainsi, ils s'exercent régulièrement à faire de la poésie

Citations :

Au début, il y avait beaucoup de tensions entre nous, ça faisait des étincelles.

Définition de Kader par Thierry : *Vous savez, dans les grottes sombres, il y a un fil qu'on doit suivre pour avancer. Eh ben, Kader, c'est notre fil dans les grottes pour nous guider.*

Avec la couleur qui n'existe pas, j'écris rien qui découvre l'aventure.

• Pourquoi faire partie de l'équipe du journal ? Motivations ?

- Curiosité.
- Envie de découvrir une façon de faire.
- Partage.
- Donner des idées.
- Voir comment ça se passe.
- Apprendre des choses, améliorer ses connaissances.
- Deux d'entre eux faisaient partie de l'équipe de journal quand ils étaient à l'école et souhaitaient continuer l'expérience. Évolution positive : *Avant, à l'école, ils me disaient que je ne parlais pas, et maintenant je fous le bordel tellement je donne d'idées !.*

Pour le formateur : Ce qui lui plaît dans ce public par rapport à un public sans handicap, c'est qu'« ils sont entiers ». En travaillant avec eux, on est dénués, les discussions sont profondes, il y a une véritable réflexion qui n'est pas entravée par une hiérarchie ou un quelconque lien prof/élève.

CONCLUSION

Nous avons pu observer une utilisation différenciée de ce support de communication, mais aussi des points communs : Tous les établissements sont dotés d'appareils photo, simple d'utilisation grâce au numérique.

La photo est présente dans toutes les activités, sorties, activités de soutien des résidents et elle est un réel outil pour revenir sur un événement et s'exprimer autour de celui-ci.

Bien évidemment le journal interne développe l'expression orale et l'échange, la rencontre, la réflexion autour d'un thème. Nous avons rencontrés des comités de rédaction très « soudés » et heureux de se retrouver pour ce rendez-vous hebdomadaire.

Les journaux internes sont le reflet des activités réalisées dans la structure, même si ils ne peuvent être exhaustifs. L'objectif des équipes de rédaction ne se situe pas là, cependant ces journaux sont un véritable outil de transmission d'informations entre l'établissement et les familles.

Les informations peuvent être un support de discussions et d'échanges en famille, de plus, elles valorisent les actions des professionnels dans leur prise en charge quotidienne.

Le journal interne est le reflet d'un réel esprit d'ouverture très positif pour l'ensemble des acteurs !

Elisabeth Rivard, parent, Amandine Fauçon, stagiaire au service communication et Marie-Pierre Chavanne, chargée de communication





AMPLEPUIS Route de Roanne T. 04 47 89 25 28

BELLEVILLE-SUR-SAÔNE
Lieu-dit « Près de la cloche » T. 04 74 06 45 85

BOURG-DE-THIZY
Route de Roanne – C.D. 504 T. 04 74 64 14 10

DÉCINES-CHARPIEU
Place de la Mairie T. 04 78 49 27 15

OULLINS
141, boulevard Émile Zola T. 04 78 51 35 74

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

**SERVEZ-VOUS CHEZ NOS ANNONCEURS,
ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION !**

Bureau d'Études Fluides

Tertiaire
Logement
Santé
Industrie



- Chauffage / Ventilation / Climatisation
- Plomberie Sanitaire
- Electricité
- S. S. I.

Tél : +33 (0)4 78 75 09 74 25 rue Joannes Carret
Fax : +33 (0)4 78 76 95 50 69009 LYON

SUMO SARL MÉCANIQUE GÉNÉRALE

56, rue Paul et Marc Barbezat – 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 70 37 – Fax 04 78 49 34 99



Z.I. – LA MOUCHE – 38, CHEMIN DE LA MOUCHE – B.P. 27
69230 SAINT-GENIS-LAVAL
TÉL. : 04 78 51 00 21 – FAX : 04 78 51 79 06

**les menuisiers
du rhône**

1 rue des Alpes
69120 Vaulx en Velin

- menuiserie • agencement
- ébénisterie

Tél. 04 78 84 96 57
Fax. 04 78 84 86 46
mdr@menuisiersdurhone.fr
www.menuisiersdurhone.fr

Granjard 42360 PANISSIÈRES
Tél. : 04 77 28 68 68
Fax : 04 77 28 76 14
TEXTILES POUR COLLECTIVITÉS
Spécialiste depuis plus d'un siècle des équipements textiles
pour Hôtellerie et Collectivités

**Fraikin
Locamion**

Loueur de véhicules industriels
courte, moyenne et longue durée
Tél. 04 72 93 32 32 - Fax. 04 72 93 32 31
60, avenue Franklin Roosevelt
69120 Vaulx-en-Velin

ASSEMBLÉE générale

11 JUIN 2012
à l'Espace Mosaïque
de Saint-Priest

Temps fort dans la vie de l'Adapei du Rhône, l'Assemblée générale annuelle 2012 s'est tenue lundi 11 juin 2012 à l'Espace Mosaïque de Saint-Priest. Les adhérents ont pu assister à la première Assemblée générale de notre Présidente, Marie-Laurence Madignier.

Une équipe des services du siège est venue renforcer l'équipe de l'Action Associative pour accueillir de nombreux parents, amis professionnels et partenaires lors de cette Assemblée générale 2012.

Entouré de Bruno Le Maire, Secrétaire général, de Renée Meriaux, Vice-présidente à l'Action Associative et Prosper Teboul, Directeur Général, la Présidente Marie-Laurence Madignier a exprimé la gratitude des membres de l'Association aux personnalités ayant fait l'honneur d'être présentes, témoignant de leur amitié et leur sympathie.



Marie-laurence Madignier, Présidente



Renée Mériaux, Vice-présidente à l'action associative



Bruno Le Maire, Secrétaire Général



Prosper Teboul, Directeur Général



François Baraduc, Vice-président du Conseil Général du Rhône



Martine David, Maire de Saint-Priest

Partenaires





Il y a un an, nous avons conclu, professionnels comme parents administrateurs, sur notre volonté de travailler ensemble, avec notre compétence, notre sensibilité, notre créativité.

► Marie Laurence Madignier, Présidente

Rapport moral

Et c'est ainsi que nous avons décliné un certain nombre d'actions du plan d'orientation triennal que nous vous avons présenté.

LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Tout d'abord, nous avons voté de nouveaux statuts, avec cet objectif de mieux définir et de mieux articuler le rôle de chacun au sein de notre Association. Cela a renouvelé notre Conseil d'Administration en le resserrant sur un nombre plus réduit de membres actifs qui ont pu se retrouver plus souvent autour de questions d'avenir et de prospective comme l'avancée en âge des personnes accueillies ou comme notre positionnement dans un environnement institutionnel changeant. Cela a nécessité également de redéfinir nos relations entre Adapei du Rhône et associations affiliées ou partenaires, de les concrétiser dans des conventions particulières adaptées à chacune, et d'ouvrir un chemin de co-construction d'une action familiale de proximité qui va se déployer en 2012. Enfin, le règlement général doit préciser tout cela, il est actuellement en cours de refonte complète.

Travailler ensemble, c'est impliquer plus fortement et plus systématiquement les parents dans un certain nombre de commissions : commission admission et réorientation, commission évaluation, commission projets pour le suivi général des travaux et pour l'élaboration concrète de chaque nouveau projet, commission médicale associative et réciproquement profiter des compétences des professionnels dans des commissions où siègent de nombreux parents : commission autisme, conseil de communication

Travailler ensemble, c'est aussi travailler de façon complémentaire sur des champs importants dans les établissements comme dans l'accompagnement de nos enfants

dans leur vie en général. Les représentants de l'Association dans les différents conseils de la vie sociale partagent régulièrement entre eux et avec d'autres ce qui se vit dans ces instances, bénéficient d'une animation et d'un soutien pour cette fonction essentielle en lien avec les directeurs d'établissements, identifient des questions à traiter pour améliorer la qualité de l'accueil, d'une façon transposable le plus souvent à d'autres, au delà de leur établissement. C'est un lien important, une transversalité qui peut être source de richesse si nous savons y donner des suites concrètes et efficaces.

LA COMMUNICATION

La communication est au cœur de tout cela. Communication interne, communication externe, nous en avons fait un axe de travail commun, parents, bénévoles et professionnels, car ce sont les mêmes valeurs qui doivent nous faire vivre dans l'association. Un groupe mixte, parents et professionnels, au travers du conseil de la communication, a élaboré cette année un plan de communication qui nous donne une vision commune de ce que nous souhaitons mettre en œuvre dans ce domaine.

Cet accent mis sur la communication s'est traduit par exemple pour les professionnels par une journée des cadres consacrée à ce sujet ainsi qu'à la mise en chantier d'un projet d'intranet. Il s'est aussi traduit pour les parents par une journée portes ouvertes à l'espace rencontres cet hiver, et par la remise à jour en cours du site internet de l'association ; un petit groupe travaille sur les carnets d'accueil, et ce moment important qu'est l'accueil des personnes handicapées et de leurs familles lors de l'admission dans un établissement.

LA SANTÉ

Une autre question a pris de l'ampleur année

après année dans notre Association, celle de la santé et des soins. Question qui a connu divers développements concernant plus les professionnels pour certains, plus les parents pour d'autres, de façon très complémentaire.

La CMA (Commission médicale associative), particularité de notre Association dans le secteur médico-social, lieu de réflexion composé principalement de professionnels de santé, lieu d'orientation des pratiques adaptées aux besoins médicaux des personnes accueillies par l'Adapei du Rhône, a trouvé cette année son rythme de plein fonctionnement et a permis en particulier de retravailler les procédures en vigueur dans les établissements. Cela sera développé plus précisément plus loin. De façon complémentaire et complètement articulé avec la CMA, le conseil soins et santé, composée principalement de parents, mais aussi de professionnels se met en place.

L'avancée en âge des personnes avec handicap mental est une préoccupation importante des familles et des accompagnants des personnes accueillies dans les ESAT, les foyers d'hébergement ou foyers de vie. Leur parcours de vie doit évoluer sur le plan du suivi médical, de nouvelles formes d'accompagnement doivent être pensées et surtout nos capacités d'accueil doivent s'adapter en conséquence. Plusieurs foyers sont en difficulté à ce jour par inadéquation de leur structure aux besoins des personnes accompagnées. Pour réfléchir à cette question dans toutes ses dimensions, un groupe de travail a établi un état des lieux des besoins à court et moyen terme, et formulé des recommandations qui constituent un programme d'actions qui a été engagé et doit se poursuivre.

Autre question de santé qui concerne nombre de familles de jeunes enfants ou

de moins jeunes, le diagnostic génétique. Les progrès de la médecine ouvrent de jour en jour de nouvelles possibilités de diagnostic et permettent de mieux définir l'accompagnement nécessaire à ceux qui en bénéficient. Mais comment l'aborder ? Qu'en attendre ? À qui est-ce utile ?... Une commission génétique travaille sur cette question, une soirée thématique a réuni plus de 120 personnes et un dossier particulier figure dans le bulletin de ce trimestre.

NOS RELATIONS PARTENARIALES

Que faisons-nous de tous ces travaux dans l'amélioration de l'accueil dans nos établissements ? Nous les partageons en particulier avec nos Tutelles qui financent nos établissements, et avec lesquelles nous sommes dans une relation de dialogue permanent dans le cadre d'accords pluri-annuels. Nous en sommes à la troisième et dernière année de contrat de projet, d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'ARS. Nous venons de renouveler avec le Conseil Général nos accords partenariaux pluri-annuels.

Cette façon de travailler nous offre plus de souplesse et en contrepartie plus de responsabilité dans l'utilisation des moyens qui nous sont alloués. Avec le recul de trois ans, il n'y a rien à regretter de cette évolution qui a permis une amélioration de la qualité de nos relations, mais aussi qui nous a conduits à revoir en profondeur nos fonctionnements administratifs pour en optimiser les moyens et dégager des marges de manœuvre au profit de l'accueil.

Cela se traduit en particulier sur deux registres :

— celui de l'évaluation interne et externe qui a été réactivée et qui doit nous permettre une amélioration en continu et une transversalité sur tous les établissements ;

— celui de la mise en commun de certaines fonctions administratives dispersées dans les établissements pour plus de fiabilité et d'économie, avec le souci marqué du maintien et de l'amélioration de la qualité.

LES OUVERTURES DE PLACES

Enfin, dans notre objectif de consacrer aux personnes handicapées la place dont elles ont besoin, il y a bien sûr l'adaptation en continu du parcours de vie de ceux qui sont à l'intérieur, mais il y a aussi tous ceux qui attendent une autre place mieux adaptée ou tout simplement une place car ils n'ont pas de solution et ils sont encore trop nombreux.

Nous n'oublions pas ceux-là et cette année encore, un certain nombre de places ont été ouvertes, souvent des places médicalisées, des projets longuement mûris ou des extensions s'adossant à des établissements en place, des projets expérimentaux et des opportunités de financement sur des projets répondant à des besoins cruciaux.

Il y a des ouvertures de places, des rénovations ou mises aux normes d'établissements anciens, et des projets qui entrent dans la phase active de leur conception ou de leur construction. Ils sont détaillés dans le rapport de gestion.

La période est difficile économiquement, nous en sommes tous convaincus. Cependant, les besoins ne cessent d'évoluer et exigent de chacun d'entre nous un effort de définition, de rigueur et en même temps d'innovation pour trouver des solutions pérennes et bien adaptées. Il reste beaucoup à faire, mais la mobilisation de chacun a été totale, elle le restera, les rapports d'activité associative et gestionnaire en sont le témoignage.



Actions association gestionnaire

[Extrait du rapport d'annuel 2011]



L'Adapei du Rhône sort d'une période qui a vu simultanément la mise en œuvre de son organisation par territoires, la création de nouvelles règles du jeu administratives et financières, en particulier la contractualisation des objectifs financiers fixés par l'Etat et les collectivités et la création d'un dispositif régional d'état, les ARS, renouvelant complètement les modalités de définition de l'offre de soins et de l'offre médico-sociale.

Ces bouleversements impliquent des changements ou au contraire le maintien de choix stratégiques dans de nombreux domaines. Or ces choix dépendent en large partie de l'analyse prospective que nous sommes en mesure de conduire tant vis-à-vis des tendances lourdes que l'environnement fait peser sur le secteur, que des forces et faiblesses internes que nous pouvons évaluer à partir de notre propre pratique et bien sûr des valeurs et objectifs associatifs que nous entendons défendre.

Les principaux sujets traités en 2011 ont été :

DU CÔTÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

- La poursuite de notre engagement fort dans la démarche d'évaluation interne et la préparation à l'évaluation externe. Avec sur ce dernier point la mise en œuvre d'évaluations croisées en partenariat avec l'Adapei de la Drôme.
- La finalisation des travaux du groupe de réflexion sur les personnes handica-

- pées avancées en âge et la production d'un certain nombre de préconisations.
- Le fonctionnement en année pleine de la Commission Médicale Associative (CMA) et du groupe Soins/accompagnement avec la réalisation d'un premier bilan de fonctionnement.
- L'organisation d'un séminaire Prospective regroupant tous les directeurs de l'Association.

DU CÔTÉ DE LA GESTION

- La mise en place d'une nouvelle Organisation des Systèmes d'Information et la création d'une équipe avec une orientation « service » clairement affichée.
- La poursuite de l'harmonisation des procédures budgétaires, la refonte du suivi des Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI), la mise en place d'un nouveau système de facturation.
- En matière ressources humaines, la gestion centralisée de la formation avec un premier bilan très positif en matière de volume de formation dispensée.
- Et la réalisation d'une cartographie des métiers et fiches de postes.
- Le lancement d'une étude sur la centralisation de la paye et de la comptabilité avec pour objectifs d'harmoniser et de sécuriser l'ensemble des processus Ressources humaines et Finances.

« Accroître la qualité de l'accueil et la place offerte aux personnes handicapées » est l'un des axes forts du rapport d'orientation de la Présidente Marie-Laurence Madignier. Tous les thèmes abordés ci-dessus vont dans ce sens et contribuent à cet objectif primordial de nature à rassembler parents et professionnels.

► Prosper Teboul, Directeur Général

Mise en place de la Commission Médicale Associative (CMA) : 1^{er} bilan

ORIGINE DE LA CRÉATION DE LA CMA

Etant donné la problématique de soins tant somatique que psychique concernant un nombre de plus en plus important de personnes en situation de handicap accueillies dans nos établissements, l'Association a souhaité mettre en place en septembre 2010 une Commission Médicale Associative (CMA), « instance stratégique » en capacité de l'accompagner dans ses choix et orientations en matière de politique de santé. La CMA, animée par le Docteur Tarissan (salarié de l'Adapei et chef de service au Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu) et par le directeur général, est composée de dix membres : un médecin généraliste, quatre psychiatres (représentant les différents types de prise en charge aux différents âges de la vie), un parent-administrateur, un directeur de territoire, un directeur d'établissement et un psychologue.

MISSIONS

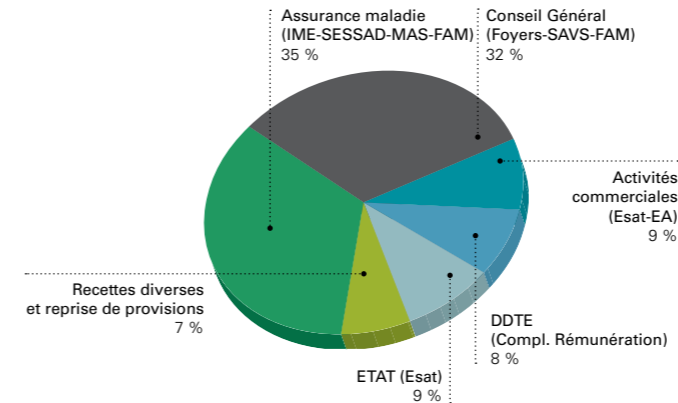
- Réflexion sur la politique globale de Santé mise en œuvre à l'Adapei du Rhône.
- Réflexion sur les articulations des actions éducatives et de soins dans un espace institutionnel.
- Proposition d'actions concrètes dans le champ de la Santé :
 - Avis sur les projets de soins des établissements.
 - Avis suite à la saisine d'un établissement sur une question précise.
 - Validation et mise en œuvre des travaux conduits par le groupe de travail « articulation soins/accompagnement ».
 - Initiation de groupes de travail autour de thèmes émergents des différentes instances de l'Adapei du Rhône (groupes ouverts à l'ensemble des professionnels concernés).

DERNIERS TRAVAUX DE LA CMA

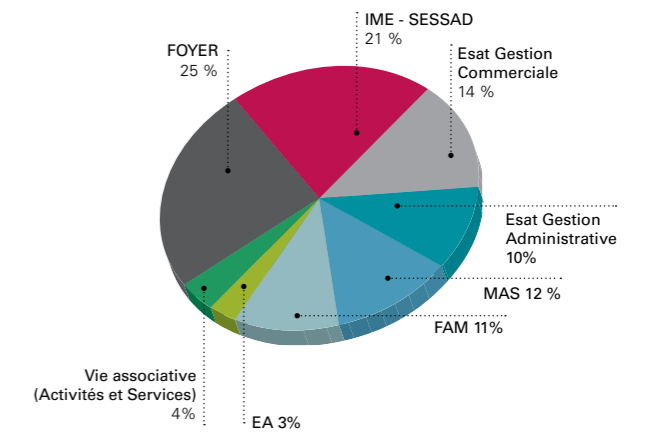
- Fiche de poste des médecins psychiatre et généralistes (quelle articulation ?).
- Le circuit du médicament dans les établissements.
- Les chambres d'apaisement.
- La contention.
- La place du projet de soin dans le projet d'établissement.

Comptes annuels 2011

' RÉPARTITION DES RESSOURCES



' RÉPARTITION DES DÉPENSES



Rapport de gestion 2011

Le résultat de l'exercice 2011 est un excédent de 3 305 910 € et comprend d'une part le résultat de l'activité 2011 soit un excédent de 2 895 669 €, et d'autre part, la reprise du résultat 2009 soit un excédent de 410 241 €.

ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

Le nombre de places occupées au 31/12/2011 est de 2 642.

Le nombre de journées réalisées en 2011 est supérieur à 2010, soit 606 286 journées (43 318 journées de plus).

Cette année a été marquée par les extensions de places suivantes : 5 places à l'IME Pierre de Lune, 8 places au FAM de Monsols et 12 requalifications de places au FAM Orée des Balmes.

Le coût à la place moyen par journée, en augmentation constante depuis plusieurs années

RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Le total des ressources pour 2011 est de 108.5 M€, alors qu'il était de 106.4 M€ pour l'année 2010 soit une croissance de 2%. L'aide aux postes est de 9.1 M€.

Les prix de journées et dotations globales (Assurance maladie, Etat et Conseil Général) représentent 75,9 % des ressources. Ce pourcentage est en augmentation de 1,9 % par rapport à 2010.

Le chiffre d'affaires des ESAT et Entreprises Adaptées est en hausse de 10% et s'élève à 9.2 M€.

Entre 2008 et 2011, les ressources financeurs augmentent de 17 %. On note également une forte progression de l'activité commerciale sur la même période, de 36,7 %.

DÉPENSES DE L'ASSOCIATION

Le total des dépenses pour 2011 est de 105.6 M€ et reste au même niveau que 2010.

La masse salariale, qui constitue le poste principal des dépenses, est arrêtée à hauteur de 72.2 M€ soit une augmentation de 2,8 %. Cette hausse de 2 M€ est compensée entre autres par des remboursements de salaires et charges de 1.7 M€. La valeur du point est identique à l'année 2010.

L'effectif moyen mensuel est de 1 918 personnes payées, en progression de 68 personnes (1 850 en 2010).

BILAN ACTIF

Les acquisitions d'immobilisations en 2011 représentent 2 M€ dont 1 M€ de matériel, 0.5 M€ de matériel de transport, 0.2 M€ d'agencements, et 0.1 M€ de matériel informatique.

Les immobilisations en cours au 31/12/2011 représentent 5.9 M€ ; résultant principale-

ment de la construction de bâtiments pour Caluire (dont la cuisine).

Les créances résultant de la facturation clients, soit 4.5 M€ sont en diminution de 400 K€ par rapport à 2010.

Les autres créances sur les organismes sociaux et l'Etat passent de 3.3 M€ à 3.5 M€, ce solde concerne notamment les aides aux postes des ouvriers d'Esat non versées sur 2011 pour 1.8 M€.

Les valeurs mobilières sont à 20.1 M€, en augmentation de 9.4 M€. Cette augmentation est notamment due à l'injection de liquidités issues des nouveaux emprunts pour 5.7 M€ sur 2011, qui ont permis d'augmenter le montant des placements.

BILAN PASSIF

Les fonds propres passent de 45,5 M€ à 49.3 M€ principalement dû à l'augmentation du résultat de l'exercice (2,9 M€ au lieu de 0.7 M€).

Les dettes à court terme augmentent de 442 K€ pour atteindre 16.3 M€ les fournisseurs d'immobilisations ont augmenté de 214 K€ sur les chantiers en cours.

Le ratio d'endettement (Emprunts / Fonds propres) passe de 26 % en 2010 à 33 % en 2011, compte tenu de la souscription de nouveaux emprunts sur l'exercice.

► Emmanuel Goutagny, Trésorier

Orientations 2012



Rompant avec la tradition d'un plan d'orientation annuel, nous vous avons présenté l'an dernier un projet d'orientation pluriannuel 2011-2014, plongeant ses racines dans le projet associatif de l'Adapei du Rhône.

Il s'inscrit dans la durée, celle d'une construction ou d'une reconstruction ensemble jour après jour de nos actions. Notre action s'est développée sur ces bases en 2011, comme cela a été rappelé dans le rapport moral et les rapports d'activité associative et gestionnaire. Et c'est ainsi qu'elle se poursuit donc en 2012.

Travailler ensemble, c'était le leitmotiv de la dernière Assemblée Générale, cela a été le fil conducteur de notre action en 2011. Nous avons conforté des liens de collaboration, de co-construction entre parents et professionnels pour le bien de nos enfants, pour la cohérence et la continuité de leur accompagnement.

Il nous faut maintenant **passer du travailler ensemble à accueillir ensemble**. En effet, toute notre action trouve son sens dans l'accueil le plus adapté de nos proches à l'Adapei du Rhône, mais aussi dans l'accueil de ceux qui sont sans solution et de leurs familles. C'est l'affaire des professionnels, c'est aussi celle des parents, des adhérents et des bénévoles, ensemble.

Les orientations de notre action en 2012 s'inscrivent donc dans les trois axes du plan adopté l'an dernier.

ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET LA PLACE OFFERTE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Tout d'abord, il convient de poursuivre le travail engagé pour une **véritable démarche de qualité** dans les établissements. L'évaluation interne d'abord, qui sera complétée par une évaluation externe ensuite doivent être de véritables leviers de qualité et de progrès dans tous les établissements. C'est l'occasion de donner sens à notre volonté d'accueillir chaque personne de la meilleure façon, où qu'elle se trouve, dans son parcours de vie.

Et dans ce parcours de vie, une attention particulière doit être portée à **l'avancée en âge des personnes handicapées**. Dans le prolongement des pistes identifiées en 2011 par le groupe de travail de l'Adapei du Rhône, nous devons nous donner les moyens d'offrir à ces personnes un accompagnement mieux adapté.

Cela passe par **l'identification précise des besoins** en places de foyer adaptées à leur vieillissement, le travail avec nos financeurs **pour pouvoir les bâtir**, la mise en place de propositions (médicales, occupationnelles...) répondant à leur situation, et, de façon transversale, par **la formation des professionnels et l'information des parents**.

Nous savons que les marges de manœuvre financières de l'État comme des Collectivités territoriales sont aujourd'hui limitées, néanmoins **nous portons ensemble cette préoccupation** de trouver la bonne place pour chacun, de rechercher la meilleure façon d'y répondre, et **nous persévérons jusqu'à trouver des solutions acceptables pour chacun**.

Parallèlement, une vaste **démarche d'optimisation de nos moyens administratifs** est engagée entre le siège et les établissements, afin de limiter les coûts qui peuvent l'être sans nuire à la qualité. Il s'agit en particulier de rationaliser et de centraliser certaines fonctions financières et comptables, de redéfinir un certain nombre de procédures, voire de renforcer les fonctions administratives de proximité.

Cette démarche est pilotée d'une façon concertée avec le Bureau qui souhaite ainsi conforter l'accompagnement de nos enfants et de leurs familles. Pour cela, la démarche sera conduite à son terme avec **la vigilance nécessaire pour consolider la qualité de l'accueil dans nos établissements**.

Enfin, nous souhaitons développer plus fortement dans les mois qui viennent **la place donnée aux personnes handicapées dans leur expression propre**.

Cette démarche doit être complètement participative et nécessite une progressivité et une implication des personnes handicapées elles-mêmes. Au-delà des actions facilitant leur prise de parole au sein de leur établissement, dans les CVS ou par leurs outils de communication interne, nous allons développer une transversalité inter-établissements **pour permettre cette expression, et lui donner de la lisibilité**.

ACCUEILLIR ET SOUTENIR LES FAMILLES

2010 et 2011 ont été **des années de transition** dans notre fonctionnement associatif familial : changement de siège et de lieux d'accueil, changement de directeur de l'action associative, il a fallu un peu de temps pour poser les bases des nouvelles conditions de l'accueil familial...

L'étude des besoins des familles, sur la base d'entretiens de partenaires et d'enquête auprès des adhérents permet d'y voir plus clair pour structurer cet accueil et ce soutien des familles. L'espace rencontre y trouvera tout son sens.

Les groupes de parole pour des nouveaux parents, pour les fratries, petits ou grands, continueront leur chemin de croissance, s'adaptant à la demande des participants, se tenant dedans ou dehors de nos locaux.

VIVIFIER LA VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre de la gouvernance associative renouvelée avec nos statuts, nous avons clarifié le rôle joué sur leur territoire par nos associations affiliées, **véritables relais de proximité de notre Association** auprès des familles, que ce soit dans le



Haut Beaujolais, dans les Monts du Lyonnais ou dans le secteur de Mornant.

Cette proximité vivante dans ces secteurs ruraux a plus de mal à vivre en ville, dans le secteur de Lyon. Des animateurs de secteurs associatifs s'y dévouent mais avec une participation des familles qui s'étirole. La création de places ne s'est pas accompagnée d'un accroissement du nombre d'adhérents en conséquence. **C'est un signal. Nous ne pouvons nous en contenter.**

Oui, **cette solidarité de proximité entre familles** est une richesse qu'il nous faut retrouver. Là encore, parents adhérents, bénévoles et professionnels ont des complémentarités à faire jouer pour nourrir ensemble cette proximité. Nous allons porter cette année nos efforts sur ces secteurs associatifs en liaison avec les directeurs de territoires intervenant sur les mêmes secteurs.

Les parents ont des choses à nous dire, des choses à proposer pour vivifier cette vie associative. Ce n'est pas en Assemblée générale ou en grande manifestation que cela peut se faire.

Cela peut se travailler à l'écoute du bénévolat et c'est pourquoi notre réunion annuelle de l'action associative se tiendra un samedi d'octobre : le 26 octobre précisément, **sur ce thème du bénévolat** afin de construire ensemble cette proximité dont nous avons tant besoin à divers moments de notre parcours avec nos enfants ou nos proches.

TRAVAILLER ENSEMBLE... ACCUEILLIR ENSEMBLE... S'ACCUEILLIR ENSEMBLE...

C'est exigeant, c'est ambitieux, c'est motivant et c'est notre raison d'être ensemble... Je vous remercie.

► Marie-Laurence Madignier, Présidente

PROJETS EN COURS

FOYER LA GAÏÉTÉ (Amplepuis)

Création de 24 places de Foyer d'accueil médicalisé (FAM)
> Ouverture en janvier 2012

FOYER L'ORÉE DES BALMES (Sainte Foy Lès Lyon)

Création de 36 places de FAM dont 24 pour personnes handicapées vieillissantes
> Ouverture prévisionnelle début 2013

FOYER RÉSIDENCE (Tassin)

Accueil de 52 personnes, en partenariat avec l'UNAFAM
> Ouverture prévisionnelle mi 2013

PÔLE HÉBERGEMENT SANTY (Lyon 8^e)

Création de 17 places de Foyer d'hébergement et de 14 places en Résidence appartement ; Reconstruction du Foyer d'hébergement du Bois Galant et installation d'une partie des places du SAVS
> Ouverture prévisionnelle mi 2013

IME DE TRANSITION PIERRE DE LUNE

Installation provisoire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or en 2008 et ouverture anticipée d'un accueil de jour de 15 places à Toussieu en avril 2012. Capacité d'accueil du projet définitif à Saint-Priest : 36 places (internat, séquentiel, accueil temporaire, accueil de jour)
> Ouverture prévisionnelle début 2015

FAM LA ROSE DES SABLES (Bois d'Oingt)

Ouverture anticipée en 2010 avec une capacité d'accueil de 40 personnes handicapées. Projet définitif : 48 places plus 2 places en hébergement temporaire, 4 places d'accueil de jour médicalisé
> Échéance de réalisation du projet : début 2015

FOYER D'HÉBERGEMENT JODARD (Thizy)

Reconstruction globale de l'établissement
> Ouverture prévisionnelle : début 2015

COMPLEXE LA GOUTTE D'OR (Aveize)

Création de 36 places d'hébergement. 24 places de Foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes et 12 places d'hébergement pour adultes autistes. Projet non financé malgré un avis favorable en CROSMS en 2009. Étude des alternatives possibles (réduction du périmètre, localisation, mutualisation...).

TRAVAUX EN COURS

ESAT LA GOUTTE D'OR (Meys) : extension.

MAS JOLANE (Meyzieu) : aménagement de la cuisine et travaux de réfection.

FOYER DU VERGER (Caluire) : réhabilitation.

IME LES COQUELICOTS (Meyzieu) : aménagement et agrandissement.

FOYERS LA PLATIÈRE (Thizy), HENRI THOMAS (Bron) et LA GOUTTE D'OR (Meys) : travaux de mise en conformité « Type J » (sécurité).

Composition du conseil d'administration

Élections Assemblée Générale du 11 Juin 2012

Administrateurs élus à titre personnel

Annyvonne Chenavaz, Henri P. Clerc, Yvette Cœur, Igor Delahaye, André Dotte, Hervé Garcia, Annie-Laure Gillet, Emmanuel Goutagny, Stéphane Jaccon, Bruno Le Maire, Marie-Laurence Madignier, Claude Maucuit, Renée Meriaux, Catherine Morey, Marie-Noëlle Oudin-Rollet, Patrick Puvis De Chavannes, Laurence Regard, Jean-Claude Rivard, Benoît Tesse, Jean-Claude Thiebaud.

Administrateurs représentant les Associations Affiliées

Annie Laurent / Association des Handicapés du Sud Ouest Lyonnais (AHSOL).
Marie-Hélène Margueritte / Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais (AGIHB)
Odette Rivoire / Association des Handicapés des Monts du Lyonnais (AHML)

Administrateurs représentant les Associations Partenaires

Valérie Neve / Association Autisme-Rhône
Christophe Perrin / Association Tutélaire des Majeurs Protégés (ATMP)
Michel Briffard / Association Trisomie 21 GEIST Rhône
Nicole Grosjean / Association Soleil

Membre d'honneur

Jacques Madignier

Siège

Nicolas Bordet, Christèle Dumas, Valérie Caralp-Faurot, Prosper Teboul

Directeur de territoire

Alexandre Fredericq, Michel Matricon, Patrice Rongeat

Composition du bureau

Élections Conseil d'Administration du 14 juin 2012

Présidente

Marie-Laurence Madignier

Vice présidente à l'action associative et familiale

Renée Meriaux

Secrétaire général

Bruno Le Maire

Trésorier

André Dotte

En charge du patrimoine associatif, des études et projets

Jean-Claude Thiebaud

En charge des bénévoles, de la formation et des ressources humaines

Jean-Claude Rivard

En charge des groupes de parole parents et fratrie

Catherine Morey

Membres du siège

Prosper Teboul, Directeur Général
Nicolas Bordet, Directeur de l'Action Associative

Remerciement à Guy Morin, Administrateur sortant,



Aujourd'hui, Guy Morin quitte le conseil d'administration puisqu'il ne renouvelle pas sa candidature, je voudrais le remercier particulièrement et publiquement devant vous pour ce qu'il a fait pour l'Adapei 69, mais surtout pour les personnes handicapées, les parents, les établissements depuis plusieurs décennies. Plus de 40 ans que tu as connu l'Adapei et que tu

interviens, plus ou moins fortement selon tes disponibilités professionnelles, tout d'abord comme bénévole actif dans des opérations brioche, l'organisation d'événements comme le cinquantenaire puis comme administrateur depuis une trentaine d'années.

Je voudrais seulement insister aujourd'hui sur la dernière période où, depuis 15 ans, tu t'es investi dans la « commission admission-réorientation », qui est une spécificité de notre association dans la mesure où, dès le début, elle a réuni un administrateur et un professionnel pour trouver la meilleure place pour chacun, que ce soit à son entrée en établissement ou lorsqu'il faut trouver une prise en charge mieux adaptée.

Travail d'accueil et d'écoute des familles, travail de médiation dans les situations conflictuelles, travail d'observation des besoins avérés et d'articulation avec les projets en cours ou à monter, sensibilisation de la direction et du bureau sur des tendances et des évolutions nécessaires. Ton travail dans l'association, souvent dans l'ombre des dossiers, a été fondamental pour nous tous et je veux t'en remercier tout particulièrement.

Tu continueras encore quelques temps à exercer cette fonction, le temps de trouver un successeur et de l'accompagner dans ses débuts et je t'en remercie encore.

► Marie-Laurence Madignier, Présidente Adapei du Rhône

Bienvenue à Igor Delahaye, nouvel administrateur,



Igor Delahaye, jeune parent, entre au Conseil d'Administration. Il est membre du conseil de communication de l'Adapei du Rhône. Igor est marié et parent de deux filles, Marie, 12 ans et Romane, 9 ans. Il exerce le métier de Responsable Qualité, sécurité et environnement au sein de l'entreprise GEFCO, pour le sud-est de la France.

► SPORTIVEMENT VÔTRE



NOUVELLE SAISON, NOUVEAU PROGRAMME POUR LE CDSA

Le Comité Départemental Sport Adapté (CDSA) du Rhône démarre sa saison par une présentation de toutes nos activités sportives et loisirs le jeudi 13 septembre 2012 à 9h dans nos bureaux. Les établissements (directeurs, chefs de service et/ou éducateurs) et toutes les personnes intéressées sont conviés à cette présentation !

CALENDRIER SPORTIF ANNUEL

- Journées compétitives championnats départementaux, régionaux et nationaux (cross, natation, tennis de table, athlétisme, escalade...)
- Journées loisirs et découverte (tennis, basket, course d'orientation, sport boules, tir à l'arc, patin, parcours aquatique, VTC...)
- Journées activités motrices : activités physiques et ludiques pour révéler et découvrir ses capacités.

NOUS POUVONS AUSSI POUR LES ÉTABLISSEMENTS QUI LE SOUHAITENT

- La mise à disposition d'un éducateur sportif spécialisé pour l'encadrement de ces activités sportives au choix.
- Des journées pour clôturer un cycle d'activités ou en fin de saison sont mises en place à la demande des établissements intéressés.
- Nous proposons aussi à la patinoire Baraban (Lyon 3^e) tous les vendredis matin de 9h à 11h30 une activité patin. Les établissements qui le souhaitent peuvent participer selon deux possibilités :
 - Accès libre, les personnes sont sous la responsabilité de leurs accompagnateurs
 - Accès libre + cours collectif de 30 min.

- Nous proposons une activité natation tous les mercredis de 15h30 à 16h30 hors vacances scolaires à la piscine de Vaise (Lyon 9^e). Ce créneau est ouvert à des jeunes atteints de troubles autistiques qui ont entre 16 et 28 ans et qui s'inscrivent individuellement.

La licence sportive est obligatoire pour chaque participant.

Les personnes n'étant pas en établissement peuvent aussi participer à toutes nos activités.

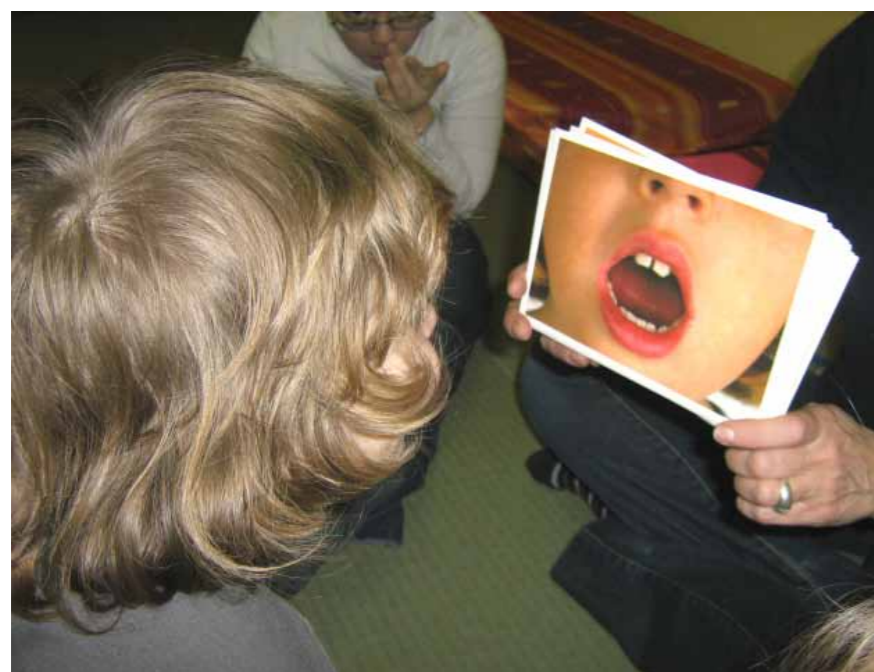
Pour tout renseignement adressez vous :
CDSA 69
Tél. : 04 78 78 50 16
Mail : cdsa69@yahoo.fr
Site Web : www.cdsa69.fr



► GRANDIR

APPRENDRE À MIEUX SE CONNAÎTRE ET S'INSCRIRE DANS UNE RELATION A L'AUTRE

Différents corps de métiers accompagnent les enfants dans les structures de l'Adapei du Rhône et les aident à grandir, notamment en apprenant à mieux se connaître. Parmi eux, il y a les psychomotriciens ; nous sommes allées interviewer trois d'entre eux au CAMSP, à l'IME L'Espérance et à l'IME Le Bouquet.



Le champ d'application de la psychomotricité est très vaste. Ainsi, le psychomotricien peut intervenir à tout âge de la vie en fonction des troubles moteurs et/ou psychiques. Le psychomotricien peut utiliser des médiations : la relaxation, l'eau, l'animal, la musique, l'expression corporelle de façon générale (danse, jonglage, arts martiaux...), l'expression plastique, salle sensorielle (concept Snoezelen)
L'objectif est de proposer à l'enfant ou à l'adolescent un lieu d'expérimentation du plaisir sensori-moteur, d'expression des ressentis, des éprouvés corporels, lui permettant une meilleure conscience de son corps, une détente, une meilleure concentration et une mise en relation plus facile avec autrui.
 L'intervention du psychomotricien (ne) va proposer un cadre de travail corporel adapté et personnalisé, une dynamique de jeux corporels répondant aux besoins de stimulation ou d'apaisement du jeune. **Il cherche à faire naître chez le jeune, le plaisir du mouvement et du déplacement ; et c'est à partir du plaisir et du désir du mouvement que l'enfant peut progresser vers de nouveaux investissements.**

QUELQUES REPÈRES

- La psychomotricité est une profession paramédicale. Le psychomotricien agit donc sur prescription médicale.
- La psychomotricité est une spécialité qui fait le lien entre la motricité et la vie psychique, affective, cognitive et relationnelle d'un individu, à tous les âges de la vie. Elle permet d'étudier comment une personne se sent dans son corps, comment elle l'investit, comment elle le connaît, en d'autres termes, comment une personne habite son corps.

LA PSYCHOMOTRICITÉ COMPREND TROIS SPHÈRES

- 1- L'éducation psychomotrice/ la prévention : accompagnement des enfants dans leur développement psychomoteur, regard clinique et vigilance quant au développement dit normal et à son éventuel déviance.
- 2- La rééducation psychomotrice : correction des troubles /désordres psychomoteurs
- 3- La thérapie psychomotrice : accompagnement des usagers dans la (re) découverte de leur corps afin de permettre une meilleure construction psycho-corporelle.

► GRANDIR

> Agnès Castel et Audrey Maire, psychomotriciennes à l'IME L'ESPERANCE ou la recherche du « bien-être »



• COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES ENFANTS ACCUEILLIS À L'ESPERANCE ?

Chaque enfant a son programme hebdomadaire, défini en amont en équipe pluridisciplinaire. La plupart des enfants bénéficie en moyenne d'une séance individuelle de 1/2 heure à 3/4 d'heure et/ou d'une séance collective de 1 heure et quart environ. Nous accompagnons des enfants de 3 à 20 ans, mais la prise en charge en psychomotricité est prioritaire pour les plus jeunes. Notre premier objectif est d'entrer en contact avec la personne : en accrochant tout d'abord son regard pour ensuite pouvoir lui proposer différentes stimulations. Des enfants vont facilement rentrer dans cet échange, pour d'autres, il faudra plusieurs séances, voire le travail de toute une année.

• QUE RECHERCHEZ-VOUS APRÈS AVOIR ÉTABLI UN ÉCHANGE AVEC L'ENFANT ?

Nous souhaitons lui faire prendre conscience de son corps, qu'il en sente les contours, les limites, afin de le rassurer, l'apaiser et l'aider à développer sa motricité. Nous cherchons à éveiller les sens de l'enfant en le stimulant par exemple à l'aide de supports sonores – instruments de musique – ou tactiles par exemple – balle, jouet... L'idée est de faire prendre conscience de nouvelles sensations, de prendre possession de son enveloppe corporelle souvent méconnue...
 Par exemple, si un enfant n'accepte pas d'être touché, nous pouvons travailler avec lui cette approche tactile pour qu'il s'approprie cette sensation. Il pourra ensuite interagir avec les autres enfants par exemple. Il en est souvent de même pour l'espace, l'environnement, synonyme d'angoisses. Nous cherchons à ouvrir l'enfant sur son environnement et à améliorer sa motricité en lien avec celui-ci.

• COMMENT « MESUREZ-VOUS » LA PROGRESSION DE L'ENFANT ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec les orthophonistes, le kinésithérapeute, le psychiatre et les éducateurs et échangeons souvent de précieuses informations sur l'enfant. En effet, chacun est très attentif, tout en portant un regard différent. Le kinésithérapeute sollicite par exemple les membres de l'enfant pour acquérir un déplacement de celui-ci, cependant, il ne peut travailler si la personne est agitée, angoissée. Une réflexion avec les psychomotriciennes peut permettre de trouver des clés de compréhension des différents comportements de l'enfant. À l'inverse, le Kinésithérapeute, très attentif aux signes corporels peut aussi identifier des souffrances physiques, les limitations articulaires entravant le mouvement. Les enfants sont ultra sensibles au monde qui les entoure et ce monde peut tout à fait bousculer, voire remettre en cause leurs acquis. Il y a beaucoup d'instant magiques : l'enfant s'ouvre, il échange un regard, prend un objet, lance une balle... pourquoi à ce moment précis ? Nous vivons l'instant pleinement, au présent.

• COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES FAMILLES ?

Les éducateurs relayent les paroles des familles sur leurs enfants. Les familles dont l'enfant a été accueilli en CAMSP, connaissent souvent très bien le métier de psychomotricien (ne) et sont en demande pour la poursuite de l'accompagnement psychomoteur en IME.



► GRANDIR

> Coralie Blanchard, psychomotriciennes au CAMSP ou la découverte de son corps

• VOUS ACCOMPAGNEZ DES ENFANTS À PARTIR DE QUEL ÂGE ?

Je suis susceptible de travailler avec des nourrissons repérés à la maternité, cependant cela arrive rarement car le CAMSP a une longue liste d'attente. De ce fait, je reçois beaucoup d'enfants à partir de un an.

• VOUS INVESTISSEZ LA FAMILLE DANS VOTRE TRAVAIL ?

Oui tout à fait, nous travaillons à trois : l'enfant, la famille et moi, et cette collaboration est essentielle.

Nous faisons tout d'abord connaissance, les parents me relatent l'histoire de l'enfant et nous entamons ensuite un bilan qui sera établi lors de deux visites.

Ce bilan n'est qu'une photo du présent, un point de départ à notre travail commun autour de l'enfant.

De ce bilan – à base d'observations comportementales-, vont découler des axes de travail.

L'idée est de mettre en avant les capacités de l'enfant, aux yeux de ses parents.

Je souhaite apaiser les parents sur l'avenir que personne ne maîtrise, et je les incite à vivre au présent, car on ne peut raisonnablement pas répondre aux questions : *À quel âge va-t-il marcher ? Va-t-il parler ?*

• EN DEHORS DE LA PRISE EN CHARGE AU CAMSP, LES ENFANTS SONT ILS SOCIALISÉS ?

Oui, majoritairement les enfants sont en crèche ou à l'école.

• COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS ?

Mon objectif est de permettre à l'enfant d'être au mieux dans son corps et dans son environnement.

Avec les plus petits, j'utilise le « massage » : c'est le parent qui masse son enfant afin de favoriser la relation et les ressentis corporels. Ma présence n'est qu'un soutien ou une aide, bien évidemment, si le parent le demande.



Lorsque l'enfant est un peu plus grand, je vais travailler l'éveil psychomoteur puis, lorsque cela devient possible, sur le domaine cognitif en valorisant ses acquis.

• COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE ?

Tout notre travail au CAMSP est basé sur ce travail pluridisciplinaire entre le kinésithérapeute, l'orthophoniste, les psychologues, l'éducatrice, le médecin et la psychomotricienne. Nous avons des réunions hebdomadaires afin d'échanger des informations sur l'évolution des enfants et nous avons aussi créé des prises en charge collectives par deux professionnels (deux corps de métiers différents, non figés), sans la présence des parents. Cette relation non exclusive a des objectifs précis, identifiés par les deux professionnels en amont.

Ce travail collectif est porteur et rassurant pour les parents. Le champ d'application de la psychomotricité est très vaste. Ainsi, le psychomotricien peut intervenir à tout âge de la vie en fonction des troubles moteurs et/ou psychiques. Le psychomotricien peut utiliser des médiations : la relaxation, l'eau, l'animal, la musique, l'expression corporelle de façon générale (danse, jonglage, arts martiaux...), l'expression plastique, salle sensorielle (concept Snoezelen)...

QUE CONTIENT UN BILAN ?

La psychomotricité permet d'avoir une vision globale d'un sujet par l'évaluation des items suivants :

- Motricité globale (équilibre, coordination/dissociations).
- Motricité fine (manuelle et graphomotricité).
- Tonus.
- Schéma corporel (connaissance du corps) et image du corps (représentation mentale du corps).
- Latéralité.
- Organisation spatiale (connaissance des repères topologiques, orientation, structuration).
- Organisation temporelle (connaissance, perception, orientation, structuration).



► GRANDIR

> Christine Lacroix, psychomotricienne à l'IME Le BOUQUET ou la maîtrise de son corps et ses émotions

• VOUS ACCOMPAGNEZ DES ENFANTS À PARTIR DE QUEL ÂGE ?

Les jeunes accueillis à l'IME et IMPRO ont de 6 à 20 ans, et je travaille d'avantage avec les enfants ayant de 6 à 13 ans.

RECONSTRUIRE UNE IDENTITÉ MORCELÉE

• LORS DE L'ACCUEIL D'UN NOUVEL ENFANT DANS L'INSTITUTION, JOUEZ-VOUS UN RÔLE DANS SON INCLUSION ?

Quant un enfant rentre à l'IME, je le rencontre afin de lui proposer un bilan psychomoteur, puis nous prenons une position avec l'équipe pluridisciplinaire pour un suivi en psychomotricité, ou pas.

• COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES ENFANTS ?

Je vois les enfants soit en prise en charge individuelle, soit en groupe.

La prise en charge individuelle permet de prendre en compte différemment l'histoire de l'enfant, ses craintes, ses blocages, ses motivations, dans un vécu corporel qui autorise l'apaisement.

La prise en charge en groupe a un aspect stimulant et protecteur.

Ils apprennent à mieux connaître leur corps et à maîtriser leurs émotions.

Je travaille de deux manières distinctes :
1 - Soit, à travers une prise en charge thérapeutiques à « médiation corporelle », il s'agit d'un groupe co-animé avec des éducateurs.

Il en existe plusieurs, qui ont chacune un objectif précis :

- Le groupe « eau », réalisé avec un petit bassin au sein de l'IME Le Bouquet :

C'est une aide à la prise de conscience de l'enveloppe corporelle, elle facilite le relâchement des tensions inscrits dans le corps et permet la mise en place d'un lien avec l'enfant dans la relation.



LE CORPS EST UN LANGAGE



- Le groupe « détente corporelle ». L'idée est de favoriser le relâchement, le « lâcher prise », ce qui permet aux jeunes d'être plus réceptifs aux sensations.

À cette prise de conscience de schéma corporel s'ajoutent l'expression des ressentis et du vécu émotionnel.

1- Le groupe « psycho corporel » qui offre un lieu d'expérimentation autour d'un vécu corporel qui va permettre à l'enfant ou aux jeunes, de prendre conscience de son corps. Ce groupe

permet l'expression des émotions de chacun.

2 - Soit à l'aide d'un travail « d'éveil psychomoteur ». Celui-ci est proposé en lien avec les apprentissages, pré-requis avec les éducatrices de Montessori :

Travail sur l'équilibre, la coordination du geste pour plus d'aisance, de maîtrise du mouvement, pour une meilleure régulation tonique.

Mise en place de repères spatiaux temporels.

► DU CÔTÉ DES ESAT



LES ESAT À L'ÉPREUVE DU MARCHÉ !

C'est dorénavant un lieu commun d'affirmer que les Esat sont de fait contraints de compter autant sur leur activité commerciale que sur les financements publics pour assurer leur pérennité et assumer leur projet éducatif.

Ces établissements doivent donc répondre à une logique de marché et des clients qui attendent d'eux une prestation de qualité au meilleur prix. Le tout face à une concurrence toujours plus dense. De nombreuses instances travaillent à la modernisation des Esat depuis plusieurs mois et la parution du Livre Blanc de l'Unapei, qui consacre une large part à ce sujet, en est une illustration.

DEUX EXEMPLES DE CETTE INTENSE RÉFLEXION AUTOUR DE NOS ÉTABLISSEMENTS

L'Etat a lancé un Plan de modernisation des Esat, piloté et mis en œuvre par la Direction Générale de la Cohésion Sociale, à la suite de l'enquête dite « Opus 3 ». De plus, un Pacte pour l'emploi 2011-2013 a été signé par les ministères concernés et les associations gestionnaires et représentatives du secteur protégé et adapté

Par ailleurs, le monde économique est de son côté, chaque jour, un peu plus enclin à questionner son positionnement sociétal, et la finalité de ses actions. La nouvelle responsabilité sociétale des entreprises n'en est que la dernière déclinaison et se traduit par exemple par les efforts en terme d'accueil de personnes handicapées et la création de la norme réservée aux Organismes « handi-accueillants ».

Pour autant, la spécificité du Secteur Protégé restait un peu oubliée de l'arsenal législatif et réglementaire et ce, malgré la volonté du législateur normalisant les relations entre secteur public et secteur protégé adapté et en garantissant un accès aux marchés publics par la création, il y a quelques années déjà de l'article 15, dit « clause d'insertion ».

C'est donc dans un contexte de forte réflexion sur la place des Esat et des entreprises adaptées, dans un marché rendu toujours plus concurrentiel à cause de la

crise économique de ces dernières années, qu'une réflexion a été entamée sur la relation de nos établissements à leurs clients. En effet, si tous les acteurs institutionnels s'accordent à vouloir favoriser le secteur adapté et protégé et voir ses parts de marché grandir, il convient pourtant d'accorder les violons des entreprises clientes et des établissements fournisseurs.

Il n'est pas rare en effet de voir de grands groupes privés ou publics tenter de sous-traiter des marchés auprès d'Esat, incapables de s'adapter à cette demande. Les raisons sont multiples mais peuvent se résumer à deux principales :

- Nos Esat ne « parlent » pas encore suffisamment, voire pas du tout pour certains, le langage des « donneurs d'ordres », c'est-à-dire des acheteurs au sein de ces entreprises qui, malgré leur meilleure volonté, ne peuvent pas continuellement adapter leurs commandes à nos exigences.
- Ces entreprises, de leur côté, produisent des codes, des normes, des nomenclatures

que leurs fournisseurs, issus du secteur marchand peinent à décrypter... nos établissements médico-sociaux encore plus.

Il conviendrait donc d'harmoniser le langage et les habitudes pour pouvoir s'accorder et quoi de mieux qu'une norme, applicable par tous et à tous, pour harmoniser des relations commerciales que chacun appelle de ses vœux.

L'Agence Française de Normalisation (Afnor), organisme français chargé du développement de la normalisation (fixation des normes, information.) a été missionnée pour créer une norme dont la finalité sera de valoriser l'offre du secteur protégé et adapté et de clarifier les relations avec les donneurs d'ordre. Elle permettra aux entreprises (donneurs d'ordre) de mieux comprendre les spécificités et l'offre de notre Secteur, et



d'adapter leur relation en conséquence. Aux prestataires, elle rendra plus lisible leur offre et devrait améliorer les processus organisationnels. Enfin, aux uns et aux autres, elle permettra d'identifier les pistes d'amélioration de valorisation et principalement de lutter contre une acculturation réciproque. L'objectif final est bel et bien de développer des travaux et prestations à forte valeur ajoutée, des apports d'investissements (outil de production, nouvelles technologies, formation, transfert de compétences) ainsi que des contrats à long terme. Pour ce faire, tous s'accordent à penser qu'il conviendra d'intégrer

la collaboration du Secteur Protégé et Adapté, le plus en amont possible, si possible dès la réflexion de la commande à passer.

Les participants à ce travail de formalisation, répartis en trois groupes, représentent avec équité le secteur économique et le secteur protégé, et parmi celui-ci, l'Adapei du Rhône est représentée. Une restitution est prévue au cours du mois de Juin pour une parution de cette nouvelle norme en 2013. Nous tiendrons bien évidemment les lecteurs du Bulletin informés.

— Alexandre Fredericq, Directeur de Territoire Lyon Est et responsable de la filière Esat



LE CTPEA NOUVEAU EST ARRIVÉ !

Le CTP, Centre du Travail Protégé, premier groupement français des Centres d'Aide par le Travail, fondé en 1977 à Lyon, a fait sa mue au cours du premier trimestre. Dorénavant dénommé CTPEA (Collectif du Travail Protégé et Adapté), il est passé d'un statut de groupement d'intérêt économique (GIE) à celui d'Association d'Associations. Pour autant sa mission demeure la même que par le passé, promouvoir auprès des entreprises le Secteur Protégé sur le territoire (dorénavant à une échelle plus régionale) et assurer une interface commerciale de mise en relation avec les Esat et le EA.

Il devient de surcroît le représentant local du Gesat (Groupement national des Esat) et à ce titre, il a réussi à convaincre une vingtaine d'entreprises d'intégrer son nouveau Club Partenaires.

L'Adapei du Rhône, à l'instar des associations soucieuses d'unir leurs forces, a fait le choix de renouveler sa confiance et accompagne le CTPEA dans sa nouvelle mue.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : IME ORÉE DES BALMES

L'ÉCRITURE SUCCÈDE AU THÉÂTRE !

La REINE MARIE-PIERRE, une création de l'Atelier d'écriture de l'Orée des Balmes, mis en scène par l'Atelier Théâtre inter établissement.



La Cie du Boudy Band'Saï Saï après un bilan très positif du dernier spectacle de La Reine Marie Pierre, joué à neuf reprises dans sept lieux différents s'attèle à une nouvelle aventure qui devrait prendre forme dès septembre 2012.

Le partenariat entre 4 établissements (la Mas Jolane et le CVA L'Orée des Balmes pour l'Adapei, l'IME La Bâtie pour l'Afipaeim et le Fam du Parc de l'Europe pour l'ARHM) s'est avéré particulièrement enrichissant pour tous les acteurs. La rigueur apportée par des équipes aux parcours différents, accompagnant des personnes porteuses d'handicaps souvent lourds, ont abouti à un spectacle quasi professionnel applaudi par plus de 4 000 personnes en neuf mois de représentations.

Deux films en sont sortis : le premier retrace le spectacle dans son entier, le second montre avec beaucoup de sensibilité toute l'aventure de la création à la scène (2 ans de tournage) ont été réalisés par Pierre Vella, cinéaste professionnel, grâce au Fond d'innovation de l'Adapei du Rhône et à l'Apicil. Ces deux films sont en vente au prix de 10 euros. Nous avons aussi beaucoup apprécié pendant ces

trois ans l'accompagnement professionnel de Clémentine Jolivet de la Compagnie Premier Acte, ainsi que la présence régulière d'Anne-Marie Personne, couturière professionnelle, qui a amené une qualité extra-ordinaire à nos costumes de scène. L'atelier écriture de l'Orée des Balmes a travaillé en amont de l'atelier théâtre sur le démarrage du scénario du spectacle et là aussi un vrai plaisir a découlé de ce travail, suivi bien sûr d'une grande fierté lorsqu'ils ont pu assister aux répétitions et au spectacle final.

Tous les acteurs se sont montrés à la hauteur de leurs rôles et ont acquis, au fil des représentations, une rigueur de jeu et une capacité à jouer avec de plus en plus d'autonomie. Pour tous, l'arrêt de cette rencontre de quinzaine et de ces semaines de spectacles a été difficile, il ne se passe pas un jour sans que l'un des participants ne demande : *Quand est ce que cela recommence le théâtre ?*

Pour une partie d'entre eux il y aura une deuxième aventure, pour d'autres, un arrêt afin de laisser la place à d'autres acteurs en devenir.

Deux établissements stoppent leur participation : La Bâtie de Vienne et le Fam de l'Europe de Feyzin. Nous sommes en pourparlers avec un autre centre et une

autre association, mais il y a encore une possibilité si un nouvel établissement était intéressé pour se joindre à l'équipe. Petit rappel, l'accompagnement est : un éducateur pour une personne en situation de handicap, l'âge minimum est de 14-15 ans. Il n'y a pas d'âge maximum.



Les répétitions auront lieu le lundi tous les quinze jours, de 10h15 à 15h15 environ, à la salle de l'Ellypse de Sainte-Foy-lès-Lyon. Le tout débutera le lundi 17 septembre 2012.

Renseignements auprès de Maryse Cornet Carayol - CVA L'Orée des Balmes
Tél : 04 78 86 04 80 - Fax : 04 72 39 39 09
Mail : coordination-oreedesbalmes@adapeidurhone.fr



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : IME LES COQUELICOTS

HOMMAGE DE L'IME « LES COQUELICOTS » À NOTRE COLLÈGUE CONRADO MUNOZ

Sa grande générosité et sa sensibilité l'on conduit naturellement à prendre soin de l'autre dans la différence, dans le handicap, mais aussi auprès de ses collègues et de ses amis.

Les adolescents et les adolescentes de l'IME Les Coquelicots, très touchés et bouleversés par la disparition de leur éducateur Conrad, ont tenu à exprimer leurs souvenirs avec lui par des dessins et des pensées...

« On travaillait bien avec lui »

« Je me souviens que je faisais des jeux en informatique avec lui »

« Conrad me disait de me raser la barbe »

« Tu vas nous manquer »

Aux très bons souvenirs de Conrad
Le personnel et les jeunes de l'IME Les Coquelicots



► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : CENTRE DE PARILLY

LE CENTRE DE PARILLY DINGUE DE MUSIQUE



Depuis plusieurs années les adultes accueillis au Centre de Parilly-Rue du Génie peuvent participer à un Atelier Musique. Dans un premier temps plus spécifiquement dédié au chant choral, cet atelier s'est ouvert aux percussions et autres rythmes avec l'Association *Léthé musicale* et Nathalie Rochet, l'une de ses animatrices.

Comme en point d'orgue à cette année riche en événements, le Groupe a pu, le samedi 2 juin 2012, participer au Festival Arts en Jazz à cours et à jardins. Dans le cadre de *Jardingue*, un jardin associatif niché entre Saint-Jean et Fourvière, sous un soleil généreux et avec vue sur la ville, le Groupe nous a donné à entendre une parcelle des morceaux et compositions travaillés cette année.

Les musiciens et le public ont pu ensuite se désaltérer et échanger sur les projets à venir.

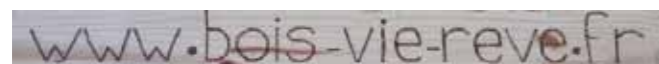
► Christophe Walisko, Chef de Service Parilly

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : IME LE BOUQUET

DES JEUX, DE LA VIE, DU RÊVE

L'IME Le Bouquet a inauguré le 1^{er} juin dernier son terrain multisports et un terrain de jeux, pour le plus grand bonheur des enfants ! Ces projets ont pu voir le jour grâce au partenariat de l'Apicil et un financement complémentaire issus de la taxe d'apprentissage et du fonds de solidarité !

L'association Du bois, de la Vie, du Rêve, était présente avec de nombreux jeux et animations en bois, dont Vêl'hand ! Vous pouvez retrouver la vidéo du manège vèl'hand à l'IME Le Bouquet le vendredi 1^{er} juin, sur le lien suivant : http://www.bois-vie-reve.fr/?_page=ficheVideo&code=36



« On a enfin des cages de foot, merci beaucoup »

Ed



« On a coupé le ruban, c'était super »

Sarah



« Maintenant on peu faire du tennis et du basket »

Sébastien



« Super on a une nouvelle balançoire »

Ibrahim



« On a fait la fête, on a mangé des hamburgers et des frites »

Sofiane



► UN NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNELS

ÉRIC MARCEL, Directeur de l'Esat Bellevue



QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Je viens du milieu industriel, j'étais responsable qualité dans le secteur de la tôlerie et la réfrigération, sur le Département du Rhône, pendant 5 ans.

En 2004, J'ai pris mes fonctions de chef de production à l'Esat Jacques Chavent.

Pour être franc, c'est le hasard qui m'a amené à postuler à l'Esat. Je ne m'y retrouvais plus en tant que responsable qualité et je souhaitais réaliser un tournant dans ma carrière professionnelle, sans orientation de secteur particulière.

J'ai répondu à l'annonce de chef de production sans grande conviction, car je méconnaissais totalement le secteur du handicap... Le processus de recrutement m'a fortement intéressé (valeurs humaine, équipe de travail...). Puis, en poste, j'ai rapidement trouvé une très forte complémentarité entre les deux missions de l'Esat. J'ai désormais de fortes convictions pour rester dans le secteur médico-social !

Départ de l'Esat Jacques Chavent en décembre 2010 : j'avais fait le tour du poste et souhaitais progresser dans mes fonctions. Le poste de chef de production a une dominante commerciale et je souhaitais me tourner vers le médico social, sans uniquement le côtoyer.

Originaire de la Loire, j'ai répondu à un poste de directeur adjoint en vue de devenir directeur.

La structure dans laquelle j'ai travaillé, accueille 153 ouvriers sur deux sites.

La présence des familles est très forte à l'Adapei de la Loire : dynamique positive dans l'échange.

Les assistantes sociales sont rattachées au siège et ont des permanences sur différents lieux.

Cependant, il n'y a pas de chef de service médico social dans l'institution et cela me paraît regrettable. De plus, la dimension commerciale n'est pas très développée.

Au final, je ne m'y retrouvais pas et le directeur que je devais remplacer ne partait pas, faute de poste...

LE RETOUR À L'ADAPEI DU RHÔNE

J'ai effectivement eu cette opportunité de poste à l'Esat Bellevue, et c'est une véritable chance, car je suis plus en adéquation avec la culture mixte de l'Adapei du Rhône : à la fois une dimension commerciale et une prise en charge structurée des ouvriers au sein de l'institution.

Les échanges avec mes collègues sont nombreux, car je bénéficie de la présence de tous les établissements autour de l'Esat. Le challenge : dynamiser l'équipe, car il y a quelques difficultés liées au bassin de population à dominante ouvrière et si le personnel est éloigné de l'Esat cela entraîne une certaine fatigabilité.

Je bénéficie d'une grande proximité avec les autres chefs d'établissements pour coordonner nos politiques.

QUELLE EST VOTRE VISION MANAGÉRIALE ?

Je m'adapte aux personnes avec lesquelles je travaille. Je prône un mode de management participatif avec une grande confiance, mais aussi un minimum de contrôle, pour des salariés en place depuis longtemps. Avec les personnes plus récentes, donc moins expérimentées, je vais plutôt les accompagner et les guider au départ.

Mes souhaits : remettre en place un cadre clair, dans lequel je souhaite travailler sereinement. On travaille sur le présent et l'avenir. L'évaluation interne sera un bon outil pour

redonner du sens.

C'est un long processus : démarche d'amélioration. Mon expérience en tant que responsable qualité va m'aider à bien le gérer...

Je suis conscient qu'il y a des écueils à éviter mais l'évaluation interne reste un bon outil pour recréer une dynamique !

Il est primordial que la direction impulse cette démarche positivement.

QUEL EST LE RESSENTI DES OUVRIERS ?

Les usagers oublient vite les dirigeants précédents : ils ont une très bonne capacité d'adaptation, et ne restent pas dans la nostalgie et le souvenir...

Armelle Pattin, Jean-Claude Alimi et Frédéric Serrano et toute l'équipe ont bien maintenu le cap...

Les usagers n'étaient pas « en souffrance », mais uniquement en attente... Et encore. Leur quotidien n'a pas changé !

Ils ont travaillé trois mois avec un directeur en intérim... Il n'y a donc pas eu de carence réelle.

Quelques ouvriers ont « testé » la nouvelle direction, mais cela est marginal.

Aujourd'hui je suis dans une phase de recrutement du chef de production, courant juin, pour une arrivée prévue en septembre 2012.

La coordinatrice médico-sociale partant sur l'IME Perce Neige, je vais aussi devoir la remplacer.

Ce sera un nouveau départ avec une nouvelle équipe.

► Interview réalisé par Marie-Pierre Chavanne, chargée de communication

**SERVEZ-VOUS CHEZ
NOS ANNONCEURS,
ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :**

BOULANGERIE - PATISSERIE

B & D GOUPIL

2 adresses pour mieux vous servir

2, avenue Louis Michel - 69150 DÉCINES - Tél. 04 72 02 16 82
1, route nationale - 69330 JONAGE - Tél. 04 72 93 81 28



Cabinet Pierre Rivoire
Administrateur de biens - Syndic
Transaction - Courtage d'assurance

4, boulevard Jules Favre - 69006 LYON
Tél. : 04.78.52.19.06 - Fax : 04.78.24.87.05
www.regie-rivoire.com



une équipe pour imaginer et réaliser avec vous des lieux confortables, fonctionnels, beaux, où il fasse bon vivre.

Pierre VURPAS et Associés Architectes

31, rue Saint-Georges 69005 LYON - tél 04 72 40 95 55 - e-mail : agence@vurpas-architectes.com



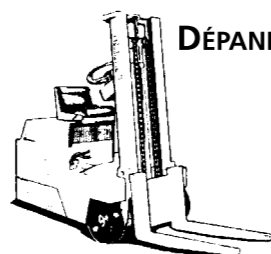
Qualifelec E3-4 Ch2 Th1 / Maîtrise de la Qualité Qualifelec

Tél. : 04 72 04 84 94 • Fax : 04 72 04 30 39
www.cne-elec.fr • cne@cne-elec.fr

37, rue Francine Fromont BP 210 - 69515 Vaulx-en-Velin Cedex

Isère Lyon Maintenance

Chariots élévateurs - Transpalettes



DÉPANNAGE - RÉVISION - ENTRETIEN
VENTE et LOCATION

Z.A. Les Quatre Buissons
21, rue de Vaucanson - B.P. 13
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU
Tél. : 04 72 02 96 89
Fax : 04 78 32 30 94



**PARTENAIRES
Adapei DU RHÔNE**

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
RÉSEAUX INFORMATIQUES
INSTALLATIONS VIDEO SURVEILLANCE

TÉL. : 04 72 79 43 05 - FAX : 04 72 79 43 06

COMPTOIR MÉDICAL CALADOIS

Nouvelle adresse



FOURNITURE VENTE LOCATION
DE MATÉRIEL MÉDICAL
ORTHOPÉDIE SEMELLES BANDAGES
Appareils et Matériels pour le Maintien à Domicile
Matériels et Aides Techniques pour Handicapés
Fournitures pour Incontinents
Fauteuil Roulants
FOURTURES POUR PROFESSIONNELS

ZAC d'épinay
289 rue de Farnière
69400 Gleizé
Tél. 04 74 68 77 46

8, avenue Wissel
Neuville/Saône
TÉL. 04 78 98 24 48



- Chaussures sur mesures
- Chaussures orthopédiques
- Chaussures thérapeutiques
- Chaussures post-opératoires

• Appareils intérieurs - Orthèses plantaires - Podologie sportive

12, quai Rambaud 69002 LYON

Tél. : 04 78 37 77 63 - Fax : 04 78 42 71 65



131, Grande rue - 69600 OULLINS
Tél. 04 78 51 34 81 - Fax 04 78 50 49 96



Seger assistant maître d'ouvrage

11 quai Général Sarraill 69006 LYON
Tél. 04 72 77 08 08 - Fax : 04 78 37 23 21

REPÈRES

Personnes handicapées

ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

- Allocation de base : 127,68 €

Compléments :

- 1^{re} catégorie : 95,76 €

- 2^e catégorie : 259,35 €, majoration spécifique parent isolé : 51,87 €

- 3^e catégorie : 367,08 €, majoration spécifique parent isolé : 71,82 €

- 4^e catégorie : 568,85 €, majoration spécifique parent isolé : 227,43 €

- 5^e catégorie : 727,02 €, majoration spécifique parent isolé : 291,27 €

- 6^e catégorie : 1 082,43 €, majoration spécifique parent isolé : 426,93 €

PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE

Tarifs de l'aide humaine :

- Emploi direct d'une aide à domicile : 11,99 €/heure

- Recours à un service mandataire : 13,18 €/heure

- Recours à un service prestataire : 17,59 €/heure

- Dédommagement d'un aidant familial : 3,55 €/heure

- En cas de cessation totale ou partielle d'activité :

5,33 €/heure dans la limite de 915,33 € ou, si aide et présence permanente : 1 098,39 €

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein : 759,98 €

- Minimum après 60 jours d'hébergement ou d'hospitalisation : 227,99 € (30 % de l'AAH)

- Majoration pour la vie autonome : 104,77 €

- Complément de ressources : 179,31 €

- Garantie de ressources : 939,29 €

- Plafond de ressources annuel : (revenu net catégoriel 2010)

- Célibataire : 9 119,76 €

- Couple : 18 239,52 €

- Par enfant à charge :

+ 4 559,88 €

Montants maximaux de l'allocation :

- Aides humaines : fonction de la durée quotidienne de l'aide

- Aides techniques : 3 960 € pour 3 ans

- Aides à l'aménagement du logement : 10 000 € pour 10 ans

- Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports : 12 000 € pour 5 ans.

- Aides exceptionnelles :

1 800 € pour 3 ans

- Aides spécifiques : 100 €/mois

- Aides animalières :

3 000 € pour 5 ans

Taux de prise en charge :

- 100 % si ressources inférieures ou égales à 25 978,38 €/an

- 80 % si ressources supérieures à 25 978,38 €/an

- 80 % si ressources supérieures à 25 978,38 €/an

- 80 % si ressources supérieures à 25 978,38 €/an

En établissement

Aide humaine dans le Rhône :

- Par jour de présence : 2,95 €

- Par jour de sortie : 29,50 €

Surcoûts liés aux transports :

- Trajet domicile-établissement maximum : 12 000 €

ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP*80 %) : 865,94 €

- Taux partiel (MTP*40 à 70 %) : de 432,97 € à 757,70 €

- Plafond de ressources annuel :

plafond AAH + montant de l'allocation

Rémunération des travailleurs handicapés en ESAT :

↓ DONNÉES FINANCIÈRES au 1^{er} juin 2012

Personnes âgées

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation : 777,16 €

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

Montant maximal du plan d'aide :

(brut net CRDS déduite)

- GIR 1 : 1 288,09 € (1.19*MTP), soit net 1281,65 €

- GIR 2 : 1 104,07 € (1.02*MTP), soit net 1098,55 €

- GIR 3 : 828,05 € (0.765*MTP), soit net 823,91 €

- GIR 4 : 552,03 € (0.51*MTP), soit net 549,27 €

Sécurité sociale

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

- Affiliation gratuite si revenu fiscal annuel est inférieur au plafond 9 164 €

- Cotisation égale à 8 % si revenu fiscal annuel est supérieure au plafond 9 164 €

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

Plafond de ressources mensuel

- Personne seule : 647,58 €

- 2 personnes : 971,42 €

- 3 personnes : 1 165,67 €

- 4 personnes : 1360 €

par personne suppl. : 259,04 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

Montant de l'aide :

- Âgé de moins de 16 ans : 100 €

- Âgé de 16 à 49 ans : 200 €

- Âgé de 49 à 59 ans : 350 €

- Âgé de 60 ans ou plus : 500 €

Plafond de ressources mensuel :

- Personne seule : 874 €

- 2 personnes : 1 311 €

- 3 personnes : 1 574 €

- 4 personnes : 1 836 €

par personne suppl. : 349,70 €

Majoration pour tierce personne (MTP)

- 1 082,43 €/mois

ALLOCATIONS FAMILIALES

- Base mensuelle (BMAF) : 399,00 €

FORFAIT HOSPITALIER

- 18 € / jour pour hospitalisation

- 13,50 € / jour pour hospitalisation psychiatrique

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Personne sans activité professionnelle

Montant forfaitaire maximum brut/net après abattement forfait logement :

- Personne seule :

474,93 € / 417,94 €

- Femme enceinte sans enfant :

609,87 € / 552,88 €

- Personne seule + 1 enfant

- de 3 ans : 813,16 € / 699,18 €

- Couple sans enfant :

712,40 € / 598,42 €

- Personne seule + 2 enfants

- de 3 ans : 1 016,45 € / 875,39 €

- Couple avec 1 enfant :

854,88 € / 713,82 €

- Couple avec 2 enfants :

997,36 € / 856,30 €

- Par enfant supplémentaire :

189,97 € / 189,97 €

- Parent isolé par enfant supplémentaire à charge :

203,29 € / 203,29 €

Personne exerçant une activité professionnelle

Montant forfaitaire max + 62 % des revenus professionnels - Ressources du foyer

Personne exerçant une activité professionnelle

Montant forfaitaire max + 62 % des revenus professionnels - Ressources du foyer

Personne exerçant une activité professionnelle

Montant forfaitaire max + 62 % des revenus professionnels - Ressources du foyer

Personne exerçant une activité professionnelle

Montant forfaitaire max + 62 % des revenus professionnels - Ressources du foyer

Salaires

SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

- Montant horaire :

9,22 € / 7,24 €

- Rémunération hebdomadaire brute base 35 heures :

321,65 € / 2 572,70 €

- Rémunération mensuelle brute base 151,67 heures :

1 398,37 € / 1 096,94 €

MINIMUM GARANTI

- Montant horaire : 3,44 €

PLAFOND MENSUEL

- Tranche A brute : 3 031 €

La rémunération garantie se compose :

- D'une part financée par l'Esat

au moins égale à 5% du Smic

- D'une aide au poste à la charge de l'État :

- Soit 50% du Smic si la participation Esat est comprise entre 5 et 20% du Smic.

- Soit réduite de 0,5% pour chaque hausse de 1% de la part financée par l'État.

CARNET FAMILIAL

→ Une grande personnalité lyonnaise du monde du Handicap nous a quittés

Jean Simon, nous le connaissions tous ; il venait dire « Bonjour » à l'Adapei en sortant des réunions Cap Emploi et participait à des réunions communes avec d'autres associations ; et surtout, il avait animé une Journée des Bénévoles, devenue depuis Journée de l'Action Associative, à l'Esat Léon Fontaine, en insistant sur l'importance de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées du Rhône (CDAPH) dont il était le Président élu. Toujours dévoué à la cause des personnes handicapées et toujours en première ligne pour les défendre et les soutenir, il avait

participé au sein de l'APF à la création d'un CAT et de foyers ; arrivé à l'âge de la retraite, il avait poursuivi son engagement en mettant ses qualités à la disposition de tous. Il nous a quittés sans bruit, très discrètement, le soir du dimanche de Pâques ; une cérémonie pour lui rendre hommage, le samedi 12 mai, nous a permis, parents de l'Adapei du Rhône, de manifester à sa famille notre reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour les personnes handicapées et de la remercier de lui avoir permis d'exercer toutes les missions qu'il avait acceptées.

► Bruno Le Maire

ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN

20 € par an

Bulletin d'abonnement 2012

à compléter et à retourner avec votre règlement sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :
Adapei du Rhône
75, Cours Albert Thomas
CS 33951 69447 LYON CEDEX 03

ADRESSE COMPLÈTE

.....
.....

Je vous règle la somme de :
(Par chèque à l'ordre de l'Adapei du Rhône)

Date :

Signature :

NOM

PRÉNOM

ADRESSES UTILES

- **Unapei**
Tél. 01 44 85 50 50
- **Urapei Rhône-Alpes**
Tél. 04 37 43 61 53
- **Adapei**
Ain Tél. 04 74 23 47 11
Ardèche Tél. 04 75 33 05 57
Drôme Tél. 04 75 82 13 82
Isère Tél. 04 76 46 39 66
Loire Tél. 04 77 34 34 34
Rhône Tél. 04 72 76 08 88
Savoie Tél. 04 79 71 95 07
Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

ASSOCIATIONS AFFILIÉES À L'ADAPEI DU RHÔNE

- **Association du Sud-Ouest Lyonnais Asol (secteur Givors-Mornant) :**
Annie Laurent – Tél : 04 72 24 38 63
- **Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais – Agihb (Secteur Thizy-Amplepuis) :**
Michel Verdier – Tél. 04 77 23 07 71
- **Association des Monts du Lyonnais**
Odette Rivoire – Tél. 04 74 70 03 95

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

- **Association ALOVA (Loisirs et vacances adaptés) :**
75, cours Albert Thomas 69003 Lyon
Tél. 04 72 76 08 88
- **Association Autisme Rhône :**
Jean-Claude RIVARD
Tél. 06 21 02 28 54
- **Association Trisomie Geiste 21 :**
Tél. 06 37 14 17 00
trisomie21rhone@orange.fr
- **Association Soleil :**
Jean-Pierre et Nicole Grosjean
Tél. 04 72 31 06 16
jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr
- **ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés) :** Tél. 04 72 69 25 25

ASSOCIATIONS AMIES

- **Association Sésame Autisme, Rhône-Alpes :** Tél. 04 72 98 31 81
contact@sesame-autisme-ra.com
- **Association des Instituts de Villefranche et de sa région (AGIVR)**
Tél. 04 74 65 00 70

DÉCÈS

→ **LE 6 MARS 2012**
Décès de **Mme MORIN**,
maman de Corinne Morin, ouvrière
à l'Esat Louis Jaffrin.

→ **LE 28 AVRIL 2012**
Décès de **Evelyne TALON**,
résidente au Foyer de Vie la Platière.

→ **LE 4 MAI 2012**
Décès de **Robert BOURGEAY**, époux de Colette Bourgeay (membre de la Commission Animations Festives de l'Adapei) et papa de Magalie ouvrière à l'Esat Louis Jaffrin

→ **LE 5 MAI 2012**
Décès de **Jacques Will**, papa de Gérard,
résident à la MAS Paul Mercier.

→ **LE 3 MAI 2012**
Décès de **Youssef HADDAD**, résident
à la MAS Soleil.

→ **LE 25 MAI 2012**
Décès de **Mme RAMBICUR**, maman
d'Henri résidant au FAM de La Gaieté
et de Michel résidant au Foyer de La
Gaieté et travailleur à l'Esat Bellevue.

NAISSANCE

→ **LE 11 MAI 2012**
Naissance de **Elsa**, fille de Didier Micos,
éducateur sportif au Foyer Jodard.

→ **LE 6 JUIN 2012**
Naissance de **Lenny**, fils de Céline Robert,
AMP au Foyer Jodard.

L'orthopédie sur mesure, depuis 1935....



ORTHOPEDIE - PROTHESE

125 rue Bataille 69008 LYON

www.lecante.com



125 rue Bataille 69008 LYON

Tél: 04 78 60 35 16 / Fax: 04 78 60 28 81

Email: contact@orthodiffusion.fr



Applications 3D pour l'appareillage orthopédique
www.orten.fr

125 rue Bataille 69008 LYON

Tél: 04 72 61 17 27 / Fax: 04 72 61 17 47

Email: contact@orten.fr

FABRICANT - GRAND/PETIT APPAREILLAGE

LECANTE
125 rue Bataille - 69008 LYON
Tél: 04 72 84 77 30 / Fax: 04 78 60 84 87

LECANTE
56 rue des Docteurs Charcot - 42100 SAINT-ÉTIENNE
Tél: 04 77 57 62 64 / Fax: 04 77 80 82 39

LECANTE
176 avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE
Tél: 04 75 40 81 40 / Fax: 04 75 40 87 55

LECANTE
76 rue d'Autun - 71100 CHALON-SUR-SAÛNE
Tél: 04 72 84 77 30 / Fax: 04 78 60 84 87

LECANTE
106 quai de la Rize - 73000 CHAMBERY
Allée de la Mandallaz - 74370 METZ TESSY-ANNÉCY
Tél: 04 79 85 71 21 / Fax: 03 85 42 94 87

LECANTE
105 rue de l'ARC - 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÛNE
Tél: 06 15 70 84 96 / Fax: 09 54 84 84 32

LECANTE LEBRE
371, avenue Docteur Lefebvre - 06270 VILLENEUVE-LOUBET
Tél: 04 93 88 87 50 / Fax: 04 93 82 52 97

LECANTE ORTHO-SUD
26 boulevard Saint Marcel - 13008 MARSEILLE
Tél: 04 91 79 32 44 / Fax: 01 91 25 41 50

LECANTE NOVELLI
6-8 bis rue de Reims - 75013 PARIS
Tél: 01 45 83 76 50 / Fax: 01 45 86 69 87

LECANTE
4 rue d'Alembert - 76140 LE PETIT QUEVILLY-ROUEN
Tél / Fax: 02 32 11 74 51

LECANTE HANDIVIE
27 avenue d'Orvilliers - 03000 MOULINS
86 avenue de la République 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél: 04 70 46 85 46 / Fax: 04 70 44 80 63

LECANTE ORTHONORD
14 rue du Four à Chaux - 59000 LILLE
Tél: 03 20 52 87 08 / Fax: 03 20 52 83 51

LECANTE AZUR ORTHOPEDIE
Quartier le Beau Vêze - 83320 CARQUEIRANNE
Tél: 04 94 48 28 92 / Fax: 04 94 31 64 85



Professionnels
du secteur
sanitaire
et
médico-social

Une solution
informatique
adaptée
C'est essentiel
pour
l'accomplissement
de vos missions

En unissant leurs forces, Alfa Informatique et Cegi deviennent l'éditeur de progiciels de référence pour le secteur sanitaire et médico-social.

Nous proposons des progiciels intégrés spécifiques, une forte expertise métier de plus de 30 ans au service de nos 6000 clients.

Nous couvrons les besoins des établissements médico-sociaux, centres de rééducations, maisons de retraite, établissements psychiatriques et associations de soins à domicile.

La maîtrise parfaite de la réglementation, de l'organisation de vos structures ainsi qu'une culture du service client nous permettent de déployer les solutions évolutives les plus performantes.

Solution moderne et modulaire, multi établissements, couvre tous les besoins de la paie, de la RH, de la comptabilité, des facturations et du dossier individuel de l'utilisateur.



au cœur de l'action sanitaire et sociale

21, rue Jules Verne - Z.I. du Brézet - 63028 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 980 987 - Fax : 04 73 980 983 - www.alfainfo.fr

CRÉATEUR DE
SOLUTIONS MÉTIERS



63 bis, Boulevard Bessières - 75017 Paris
Tél. : 01 40 25 30 00 - Fax : 01 42 28 29 37 - www.cegi.fr



6 Agences à votre service

69160 Tassin

69220 Belleville

71000 Mâcon

69620 Le-Bois-d'Oingt

69250 Neuville

69400 Villefranche

FORESTIER - PARET
Assurances

UN SEUL NUMERO LE : 0 826 10 59 69

appel à 0,15 € TTC/mn



**Les Restaurants
McDonald's du Grand Lyon**
partenaires
de l'Adapei du Rhône



Une restauration qui
participe au projet
d'établissement



Dans un souci constant d'humanité et de partage, nous réalisons une cuisine familiale et colorée, avec des produits frais et des recettes maisons. Pour nos convives, nous nous engageons au quotidien : ateliers culinaires adaptés, formations équilibre alimentaire, menus illustrés...

Direction Régionale Rhône-Alpes
132 cours Charlemagne - 69002 LYON
Tél. 04 26 72 92 20 - Fax 04 26 72 92 21
www.restalliance.fr - restalliance@restalliance.fr

RESTALLIANCE
RESTAURATION HÔTELLERIE
L'engagement santé

domino assist'm
intérim & recrutement
INTERIM - CDI - CDD

**Confiez nous la gestion de vos recrutements
et de vos remplacements éducatifs et soignants !**

vous recherchez pour des courtes ou longues durées:
des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques
infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14
assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com



ASSOCIATIONS PORTEURS DE PROJETS

PARTICIPEZ AUX



Gagnez jusqu'à
5000 €
+ un clip vidéo
pour chaque association
et lauréat prisés

**BANQUE POPULAIRE
LOIRE ET LYONNAIS**



bp2L-prixinitiativeregion.fr